

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DE BNP PARIBAS

BIENTOT...

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La BANQUE NATIONALE DE PARIS est le nom de la nouvelle banque française née de la fusion des deux grandes banques nationalisées :

LA BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
LE COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

La fusion de leurs réseaux, de leurs méthodes, de leurs hommes, va lui permettre d'apporter au public des services plus étendus et plus complets.

La BANQUE NATIONALE DE PARIS sera demain un grand Etablissement de crédit à la taille du Marché Commun Européen ; elle sera pour vous un banquier plus puissant et aussi attentif que l'étaient chacun de leur côté la B.N.C.I. et le C.N.E.P.

BNCI

CNEP

Pub. A. 10/62

**Bulletin annuel
2026**

Illustration de couverture : publicité annonçant dans les magazines la création de la BNP, 1966 (Archives historiques de BNP Paribas, 1AF50).

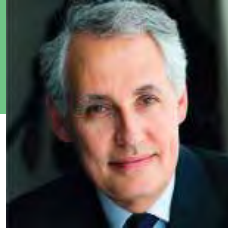
Il y a 60 ans, en 1966, le ministre de l'Économie et des Finances Michel Debré décidait la fusion du Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) et de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (BNCI) pour former un champion bancaire français à la taille de l'Europe, la Banque nationale de Paris (BNP). Une grande campagne de presse et d'affichage accompagna cette création afin de lancer la nouvelle marque. Pour cette annonce, on n'a pas encore adopté le sigle BNP qui s'imposera rapidement.

Bulletin annuel de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas

Directeur de la publication : Patrick de Villepin • Rédacteur en chef : Roger Nougaret • Maquette : Maude Henriot

Publié le 19 mars 2026

ISSN 2969-1184



Patrick DE VILLEPIN
Président

Chers amis et fidèles soutiens de l'Association,

Année après année, notre association trentenaire poursuit son travail de mémoire et de transmission. Aujourd'hui, elle est rayonnante. Actifs ou retraités, de nouveaux membres la découvrent, la rejoignent et resserrent leurs liens.

Au titre des réalisations 2025, citons la poursuite toujours aussi active du programme de collecte d'archives orales et le renforcement de notre partenariat avec la jeune Association pour l'histoire du Crédit agricole, à la suite d'une visite de la Caisse historique de Franche-Comté (Fondation maison de Salins).

Moderne et dynamique à l'image de son comité de rédaction, notre *Bulletin* annuel ne cesse de s'étoffer d'année en année et de multiplier les contributions. Au menu, vous découvrirez d'excellents articles "Sous le regard des historiens" (notamment, le rôle des banques dans les relations économiques franco-allemandes après-guerre ou l'architecture moderniste de l'immeuble de la BNCI à Casablanca), une curieuse découverte de Mémoire de banquiers ("Quand la BNP opérait sans licence en Allemagne..."). Un beau scoop, l'interview oubliée de Michel Debré, le "père" de la BNP, mais aussi cette incroyable note à l'origine de la raison sociale de la BNP ! Comme d'habitude, l'humour n'est jamais loin avec "La plainte de la fusion" de Jean Touchard. Sans oublier la collecte d'archives orales (belle moisson de 12 interviews très consistantes), les multiples actualités d'Archives et Histoire de BNP Paribas au sein d'un département Histoire, Société, Prospective, les comptes rendus de livres, les hommages émouvants aux disparus de l'année (que beaucoup d'entre nous ont connus)...

Pour 2026, les projets ne manquent pas. Ils témoignent de la vitalité de notre association, notamment :

- Un cycle exceptionnel de 3 conférences prévues cette année : le 12 février dernier, Clotilde Druelle-Korn (professeur émérite de l'université de Limoges et membre éminente de notre comité scientifique) a réuni une centaine d'auditeurs sur "Le ravitaillement de la France occupée pendant la Grande Guerre", passionnante intervention dont les lecteurs trouveront une belle synthèse au début de ce *Bulletin* ; à l'issue de notre assemblée générale, le 21 mai prochain, nos adhérents et tous ceux qui souhaitent rejoindre notre association pourront aussi assister à la conférence donnée par le général Michel Delion (précisions dans le cartouche qui suit cet édit). Nous vous espérons nombreux. Enfin, une troisième conférence de notre collègue Alain Kaspereit est annoncée pour cet automne. Elle sera tirée de la publication de sa thèse de doctorat "La mutation du système financier français (1978-1992), de la réforme à la rupture", soutenue par notre association.

.../...

- Un programme spécial “60^e anniversaire de la création de la BNP” (déjà visible au travers de la couverture du présent *Bulletin* et de son dossier “Il y a 60 ans la BNP ...”), fondé sur une double réalisation :
 - Six capsules vidéo sur des thématiques précises accompagnées des témoignages de nos anciens. Une première capsule sur l’Inspection générale est d’ores et déjà disponible en ligne sur le site internet de notre association (<https://www.histoirebnpp-asso.com/les-60-ans-de-la-bnp/#videos>), d’autres devraient suivre prochainement.
 - Un dictionnaire historique de la BNP (avec l’appui scientifique de Clotilde Druelle-Korn et Alain Kasperreit), progressivement en ligne, également sur notre site Internet
- Outre le club des anciens de l’international, piloté par Louis Bazire, constamment élargi et renouvelé, notons également l’intensification de nos relations avec l’Amicale des retraités (ADR) présidée par Florence Le May-Guillemot, également administratrice de notre association. Une convention de partenariat entre nos deux associations sera signée à l’occasion de la prochaine AG. Souhaitons qu’elle permette d’initier de nouveaux projets et de nouer de belles collaborations !

Bref, notre association est bien vaillante autant que bienveillante.

Bonne lecture !

Assemblée générale

Judi 21 mai 2026 à 16h30

en présentiel au 150, rue du Faubourg-Poissonnière 75010 Paris
ou en distanciel via Teams (lien à demander)

+ Conférence

dès 15h00

du Général Michel Delion sur le thème :
“Comment commémorer les 80 ans de la Libération”

ÉDITO	3
SOMMAIRE	5
SOUS LE REGARD DES HISTORIENS	6
Le ravitaillement de la France occupée pendant la Première Guerre mondiale. Un financement “discret” et complexe	6
Le rôle des banques dans l’intensification des relations économiques entre France et Allemagne de 1945 aux années 1970	13
L’immeuble de la BNCI Afrique à Casablanca : un signal de modernité	16
MÉMOIRE DE BANQUIERS	19
Quand la BNP opérait sans licence en Allemagne...	19
DOSSIER : IL Y A 60 ANS LA BNP...	20
Interview de Michel Debré, le ministre qui créa la BNP	20
Comment fut créée la raison sociale BNP	23
La plainte de la fusion	24
Mémoire(s) de la BNP : un projet de l’Association pour l’histoire de BNP Paribas	26
ARCHIVES ORALES	28
La collecte d’archives orales en 2025	28
DÉPARTEMENT ARCHIVES ET HISTOIRE	35
Archives et Histoire : bilan 2025	35
Une collecte 2025 sous le signe du Cetelem	42
LIVRES RÉCENTS	45
IN MEMORIAM	50
LA VIE DE L’ASSOCIATION	55

Le ravitaillement de la France occupée pendant la Première Guerre mondiale. Un financement “discret” et complexe



Clotilde Druelle-Korn,
professeur émérite,
Université de Limoges

4 août 1914 : les soldats allemands franchissent la frontière belge, bafouant le traité international de 1839 signé par les puissances européennes, dont la Prusse, entérinant l'indépendance du royaume et sa neutralité. En quelques semaines, 7,5 millions de civils belges auxquels s'ajoutent 2,2 millions de Français se retrouvent totalement isolés derrière les lignes allemandes. Ils le demeurent pendant plus de quatre années. Dans leur riposte, la France et Royaume-Uni ont déclaré le blocus commercial des Empires centraux. Il vise à interdire l'arrivée par voie maritime des marchandises destinées à l'approvisionnement de l'ennemi. Ce blocus entre dans le cadre d'une guerre d'usure. Il touche tant les militaires que les civils, tant les citoyens des Empires centraux que ceux qu'ils occupent. À ce blocus de l'Alliance, le Reich répond en 1917 par la guerre sous-marine à outrance destinée à en desserrer l'étreinte. La décision provoque l'entrée en guerre des États-Unis jusqu'alors neutres. Au tournant du XX^e siècle, ce sont en effet des nations industrialisées et commerçantes, dépendantes économiquement et financièrement les unes des autres qui s'affrontent.

Les Belges et les Français des 10 départements totalement ou partiellement occupés sont riches d'industries et de mines, densément peuplés mais très dépendants sur le plan alimentaire. L'Allemagne se refuse de subvenir à leurs besoins, au motif qu'ils subissent comme les civils allemands les conséquences funestes des décisions prises par Paris et Londres. Les coutumes et lois de la guerre ne prévoient pas que l'ennemi prenne en charge les civils au-delà de quelques jours. Le blocus devient un blocus alimentaire aux conséquences déléteres pour le corps et l'esprit à mesure que le conflit se prolonge.

Pourtant, un dispositif peu connu de ce côté-ci de la frontière va permettre aux occupés d'être ravitaillés à compter d'octobre 1914. À son initiative, on trouve un Américain installé à Londres, Herbert C. Hoover (1874-1964), père de la *Commission for Relief in Belgium (CRB)*, futur Président. L'approvisionnement des occupés constitue une entorse au blocus. Pour durer, il réclame un luxe de contrôles et de garanties afin de s'assurer qu'il ne bénéficie pas à l'ennemi. Il implique des accords à toutes les échelles : des Alliés (France et Royaume-Uni), de la Belgique,

La portée d'un blocus commercial et la place des Neutres

À l'été 1914, les Alliés décident de la mise en œuvre d'un blocus commercial des Empires Centraux. Il s'installe progressivement et se renforce dans les deux années qui suivent. Il s'exerce en mer et doit prévenir l'accès aux ports ou à la côte d'un pays ennemi. L'exercice d'un blocus répond à des règles internationales définies à Paris en 1856 à l'issue de la guerre de Crimée, puis à Londres en 1909. Il abolit la guerre de course, restée célèbre du fait des Corsaires, et il protège le commerce des États se déclarant neutres. Leurs pavillons protègent les cargaisons ennemies, à l'exception des contrebandes de guerre, et les cargaisons des neutres ne sont pas susceptibles de capture. La question qui se pose est celle de la liste et de la définition des contrebandes de guerre, absolues ou conditionnelles selon l'usage. Les listes vont évoluer.

Concrètement, des mines sont posées en mer tant pour prévenir l'accès par l'ennemi aux ports du Royaume-Uni par exemple, que pour empêcher l'accès aux côtes de l'ennemi. Manche et Mer du Nord sont ainsi densément minées, ce qui implique l'emploi de pilotes expérimentés

pour naviguer dans leurs eaux et des naufrages récurrents. La guerre devenant proprement mondiale, les colonies des belligérants et des Neutres sont soumises aux mêmes contraintes. À terme, toutes les mers et océans du globe sont concernés par le blocus puis la guerre sous-marine des U-Boots allemands.

De par leurs positions géographiques et leurs ressources, les États neutres ou se déclarant tels ont un rôle essentiel dans le conflit. La Suisse, les Pays-Bas, les pays scandinaves, l'Espagne sont neutres et ils le resteront, à la différence des États-Unis abandonnant ce statut en avril 1917 pour s'associer aux Alliés. La décision de neutralité est donc révocable et elle n'implique pas l'absence de défense comme en a témoigné douloureusement la Belgique. Le choix de la neutralité résulte de plusieurs facteurs humanitaires (accueil des réfugiés, soins et transit des blessés à l'exemple de la Suisse et du Comité international de la Croix-Rouge) ou encore économiques et financiers. Les Neutres fournissent des crédits, des produits agricoles et manufacturés, ils assurent des débouchés aux exportations des belligérants avides de devises. La règle est qu'un Neutre ne doit pas avantager

un pays en guerre au détriment d'un autre. Autre point essentiel, ils assurent le transport maritime pour le compte des combattants. Le respect des lois de la neutralité implique pour les Neutres des équilibres délicats à maintenir dans le temps. Ils sont sous la surveillance constante des belligérants qui s'assurent à tous les stades, en mer et sur terre, du respect des conventions. Le *Netherlands Overseas Trust (NOT)*, installé en Hollande en octobre 1914, comprend des vérificateurs



On comprend combien les Pays-Bas sont courtisés pour leur marine, leur capacité d'import-export, leurs productions.

anglais et français aux côtés des marchands hollandais. En matière de ravitaillement des pays de l'Europe continentale, les Pays-Bas ont un rôle crucial. Ils abritent le débouché du Rhin, protégé depuis le Congrès de Vienne de 1815 par un statut international garantissant la libre navigation. On comprend dès lors combien ce pays est courtisé pour sa marine marchande, ses capacités d'importation, d'exportation et ses productions agricoles.

Herbert C. Hoover, CRB, CNSA belge, CANF français

Octobre 1914 : la Belgique a faim. Une mission de bons offices d'expatriés américains à Bruxelles se rend à Londres pour acheter des vivres. Autour de Herbert C. Hoover, homme de ses œuvres, ingénieur géologue à succès, représentant officiel de l'exposition Panama-Pacifique prévue pour 1915, se regroupent les bonnes volontés américaines que le déclenchement de la guerre stoppe dans leurs activités professionnelles. Organisateur dans l'âme, Hoover n'attend pas l'autorisation des autorités pour démarcher ses compatriotes aux États-Unis. Il use de tous ses contacts, mobilise l'opinion publique sensible au sort de la "pauvre petite Belgique", formule largement reprise pour décrire la détresse du royaume et de ses habitants envahis. En quelques jours, il organise depuis Londres la CRB. Cette organisation, que l'on peut qualifier de première ONG internationale, bat son propre pavillon reconnu par tous les belligérants et elle n'a pas de statut, ce qui s'avère judicieux. En revanche, dès la première heure, Hoover conserve l'ensemble des factures et preuves de toutes les opérations, soumises au contrôle de la firme d'expertise comptable Deloitte, Plender, Griffith & Co. Les archives de la CRB sont conservées à l'Université de Stanford en Californie, *Alma mater* du fondateur. La CRB fonctionne sur le modèle d'une entreprise commerciale sans profit. Disposant de bureaux à Londres, Bruxelles, Paris, New York, Rotterdam, son rôle est d'approvisionner les

occupés en achetant les denrées en Amérique du Nord, en Argentine, au Royaume-Uni, en Hollande etc. Elle planifie, affrète, achemine à Rotterdam puis jusqu'à la frontière belge. Elle paye, contrôle la distribution sur le terrain et s'assure du respect des conventions que Hoover et ses délégués ont directement négociées et signées avec les occupants.



Herbert C. Hoover (Library of Congress, Washington).

À la frontière belge, le comité belge *ad-hoc*, le Comité national de secours et d'alimentation, prend en charge les cargaisons qui sont distribuées dans chaque commune du pays, telles quelles ou transformées. Par le truchement du comité belge, les denrées destinées à la France occupée sont acheminées par les canaux, voies ferrées et routes expressément désignés par l'occupant vers les zones des étapes sous le contrôle direct des armées allemandes. Elles sont réceptionnées par le Comité français, le CANF, la distribution est contrôlée par des délégués neutres et assurée par des centaines de délégués CANF dans les villages.



Distribution de vivres à Vandeville en 1917 (avec l'aimable autorisation de Jacques Fusillier, Nord-Cartophilie, France).

On imagine sans peine la logistique nécessaire pour assurer pendant plusieurs années l'arrivée régulières de rations. Elles sont composées de céréales panifiables, de riz et légumineuses, de pommes de terre, lard et saindoux. Sucre, cacao, café sont des denrées rares. Les produits frais viennent surtout de Hollande ; ils sont limités : beurre, lait, œufs, fromage, poisson, viande. Il faut aussi compter avec le savon, les bougies, etc. Les portions sont calculées en fonction de la composition de la population, les enfants étant privilégiés, et en fonction de l'existence ou non de jardins. Si elles permettent de ne pas mourir d'inanition, les rations n'empêchent pas les carences.

Financement international et local du ravitaillement des occupés – rôle des banques

À l'échelle du temps et de l'espace de la Grande Guerre, la charité trouve vite ses limites. Aussi dès 1915, il faut trouver un mode de financement pérenne et accepté de toutes les parties. Les

belligérants forment des blocs financiers étanches et chacun est soucieux de conserver la valeur de sa monnaie par rapport à celles des Neutres commerçants, le dollar, le florin néerlandais, le franc suisse principalement. À Londres et à Paris, l'emploi des devises étrangères que leurs banques recèlent est minutieusement pesé et contrôlé. En août 1914, la Banque nationale de Belgique est parvenue à faire partir pour Londres l'or et les plaques de reproduction des billets. C'est à la Société générale de Belgique que l'occupant demande la mise en service de nouveaux billets et avec laquelle il négocie des accords léonins. Le directeur de la SGB est à cette date un industriel, diplomate et banquier connu, Émile Francqui. Dès septembre 1914, il participe activement à la mise en place de ce qui devient le CNSA belge et il accepte de cautionner les achats pour le compte des Français. Par un hasard qui se révèle ici positif, Francqui et Hoover se connaissent. Ils se sont heurtés l'un à l'autre dans des investissements en Chine, ce sont tous les deux des hommes d'affaires aguerris et rugueux.

Payer sur le marché international le ravitaillement des Belges passe par le Gouvernement belge en exil établi à Sainte-Adresse près du Havre. Sans ressources propres, ce dernier a obtenu de Paris et de Londres au début de 1915 une avance de 500 millions de francs. Par une lettre du 13 mars 1915, confidentielle, lue à l'intéressé et non envoyée, le ministre français des Affaires étrangères, Théophile Delcassé, demande à son homologue belge à Paris, le Baron Guillaume, de prier, au nom du Gouvernement belge, le comité américain de prendre en charge le ravitaillement des Français occupés². La France s'engage à ajouter à sa quote-part de 250 millions à la Belgique les sommes payées à la CRB pour les Français, mais elle insiste sur le caractère absolument secret de l'arrangement. Il le restera et c'est avec incrédulité que les hauts-fonctionnaires du ministère des Finances chargés fin 1918 de la comptabilisation des avances françaises à la Belgique découvriront la trace des chèques destinés aux Français³. L'entrée en guerre des États-Unis en avril 1917 n'entraîne pas la fin de la CRB. Tous les belligérants sont conscients du rôle qu'elle assume ; en revanche, sur le terrain, ce sont des émissaires espagnols et hollandais, neutres, qui procèdent aux inspections et non plus les Américains. À partir de cette date, la France négocie directement des crédits et emprunts aux États-Unis dont une partie est versée directement à la CRB.

Ainsi, jusqu'à la fin du conflit, le Gouvernement français n'entretient pas officiellement de relations directes avec la CRB ni d'ailleurs le CANF. Les informations transitent par la voie diplomatique des légations des Pays-Bas, de la Belgique,

des ambassades de Londres et de New York alors même qu'un représentant à Paris de la CRB, l'ingénieur Louis Chevrillon, rencontre officiellement les différents ministres et les parlementaires des départements occupés. C'est de fait la Direction politique et commerciale du Quai d'Orsay qui gère le dossier du ravitaillement des territoires français occupés. La guerre terminée, les documents, très nombreux et volumineux, sont placés dans le fonds Belgique des archives du ministère.

Dans les territoires occupés étanches, un système parallèle de paiement se met en place, dont la compensation intervient à compter de 1919. La CRB est une entreprise sans profit, mais elle facture à prix coutant ses livraisons aux orga-

nisations belge et française. Le paiement, ou plutôt son écriture, se fait auprès de la Société générale de Belgique.

Pour les Français occupés, l'organisation peut se résumer de la manière suivante. Les denrées livrées par la

CANF à chaque comité local ont un prix. Elles doivent donc être payées d'une manière ou d'une autre mais la bonne monnaie, les francs, ont vite déserté les territoires face aux réquisitions allemandes. Les communes occupées ont obtenu l'autorisation de Paris d'émettre des emprunts garantis par l'État français, lesquels ont permis d'émettre des bons de monnaie – les monnaies de nécessité –. Ces bons favorisent une circulation locale assurant le paiement des pensions et des fonctionnaires locaux par exemple. Ces signes monétaires permettent de régler les rations CRB aux prix affichés.

"Les Neutres jouent un rôle crucial dans le ravitaillement de l'Europe en guerre."

2 Archives diplomatiques, MAE, fonds 14-18 Belgique, dossier 428.

3 Archives économiques et financières de la France, CAEF, BB0062583/1

Concrètement, la population communale est répartie en fonction des situations personnelles et des capacités ou non à payer les rations (indigents, enfants, mères isolées, etc.) et chaque habitant en reçoit. Les prix affichés, pour modestes qu'ils soient, troublent les bénéficiaires qui y lisent parfois des opérations commerciales classiques et profitables, ce qui n'a pas été le cas. Les bureaux communaux de la CANF doivent eux-mêmes payer par des jeux d'écritures les vivres reçus. La Société générale de Belgique a demandé des cautions aux comités de districts CANF représentés par les édiles communaux. Les comités français s'engagent ainsi à solder eux-mêmes et sans intérêts auprès de la SGB les sommes pouvant être dues au titre des livraisons reçues, et ce trois mois après la cessation du conflit.

Tous les occupés français ne se retrouvent pas dans la même situation matérielle. Dans quelques grandes villes, les capacités d'achat au prix du marché demeurent. Des édiles font pression via leurs représentants à Paris pour obtenir un ravitaillement complémentaire depuis la Hollande. La CRB ne peut totalement s'y opposer mais elle exige que le Comité hollandais des villes du Nord ne se retrouve pas en concurrence avec elle pour les achats et qu'il existe une solidarité *a minima* entre les villes riches et les territoires défavorisés. De nouveau, depuis Paris, les Finances et le Mouvement général des fonds (ancêtre du Trésor) mettent en œuvre à compter de 1916 un montage discret. Le patriotisme des banquiers français est sollicité pour obtenir aux Pays-Bas une ligne de crédits initiale de 12 millions de florins.

Bien positionnée par la succursale d'Amsterdam, la Banque de Paris et des Pays-Bas devient le chef de file. Elle est associée au Crédit lyonnais et au Comptoir national d'escompte de Paris, autre banque ancêtre de BNP Paribas. D'autres petites banques rejoignent par la suite le montage. Les banques françaises sont solidaires des traites émises, de l'intérêt de 6 %, et du minimum d'intérêt exigé. Le chef de file hollandais est la Nederlandsche Handel-Maatschappij, une société commerciale et une banque bien implantée. Les garanties offertes se composent de la mise en nantissement en Suisse, au compte de la NHM, de bons du Trésor français d'avant 1914, pour le total du prêt augmenté de 30 %. Les coupons sont payables en devises en Hollande auprès de la Banque de Paris et des Pays-Bas, laquelle les reverse à Paris. Le consortium hollandais n'est pas informé du rôle du Gouvernement français. La tâche s'avère particulièrement lourde pour le délégué de la Banque de Paris et des Pays-Bas envoyé à la succursale hollandaise puisqu'il est chargé de veiller à la régularité des achats réalisés pour le compte du Comité hollandais et aussi à certaines dates de la CRB⁴.

Dans une Europe désorganisée et meurtrie, la CRB poursuit le ravitaillement des Français jusqu'à la signature du Traité de Versailles. À cette date, près de 5 millions de tonnes métriques ont été acheminées dont 20 % destinés au territoire national. Les sommes affectées au ravitaillement des Français et des Belges occupés sont comptabilisées au sein des dettes de guerre alliées et du montant des réparations demandées à l'Allemagne. ■

“

La France s'engage à verser les sommes destinées aux Français occupés, mais elle insiste sur le caractère absolument secret de l'arrangement

”

4 Archives BNP Paribas.

Le rôle des banques dans l'intensification des relations économiques entre France et Allemagne de 1945 aux années 1970



Jean-François ECK,
professeur émérite,
Université de Lille

Des traditions bancaires différentes

Les banques sont d'importants acteurs des relations économiques franco-allemandes. Par plusieurs traits, elles s'opposent dans les deux pays. En France, elles demeurent, jusqu'à la fin des années 1960, spécialisées dans des catégories d'opérations fixées par les pouvoirs publics, qui possèdent parfois une partie ou la totalité de leur capital. En Allemagne, elles pratiquent des opérations de toute sorte sans devoir tenir compte des directives des pouvoirs publics et n'entretiennent que peu de rapports avec eux.

Toutefois, dans certaines régions où coexistent les deux traditions, ces différences s'atténuent. L'Alsace en est un exemple probant. Parmi ses banques les plus importantes, figure la Société générale d'Alsace et de Lorraine. Fondée à Strasbourg en 1881, elle rassemble les succursales qui y avaient été créées avant 1871 par la

Société générale. Dirigée par un patronat issu de l'industrie textile et de la construction mécanique, elle possède des établissements répartis non seulement dans les trois départements annexés par le Reich, mais aussi dans le reste de l'Est de la France ainsi qu'en Allemagne, surtout en Rhénanie et dans le Palatinat. Elle devient ainsi un acteur majeur du régionalisme bancaire qui, à la fin du XIX^e siècle, freine la tendance à la concentration des marchés financiers autour des grandes capitales. Le phénomène se poursuit après 1919, dans une conjoncture devenue instable. Apparaissent alors des créations dont certaines n'évitent la faillite durant la crise des années 1930 qu'en passant sous le contrôle des grandes banques parisiennes, notamment de la BNCI. Loin d'être spécifiques à l'Alsace, des scénarios analogues se produisent dans d'autres régions comme le Dauphiné, l'Aquitaine, le Midi méditerranéen, témoignant de la vitalité, mais aussi de la fragilité de l'activité bancaire.

L'accompagnement des grandes entreprises

Après 1945 les banques jouent un rôle important dans l'évolution des échanges franco-allemands. Elles consentent aux entreprises des prêts qui, en complétant leurs ressources d'autofinancement, leur permettent d'atteindre le niveau nécessaire à leur modernisation. Grâce à elles, les groupes sidérurgiques adoptent un procédé de réduction de la fonte qui, en remplaçant l'air par un courant d'oxygène, améliore la qualité de l'acier, le gaz étant acheminé vers les convertisseurs par des réseaux de conduites que les groupes de l'industrie des gaz industriels, l'Air liquide en France, Messer et Linde en Allemagne, mettent en place dans les bassins d'industrie lourde. De même, dans l'industrie du verre, les glaceries recourent aux banques pour acquérir dans les pays anglo-saxons les brevets nécessaires à la fabrication de verre flotté.

La Compagnie de Saint-Gobain, aux usines allemandes regroupées dans une succursale située à Aix-la-Chapelle, présente chaque année à ses banquiers, tant français qu'allemands, des programmes prévoyant le développement de ses activités dans de multiples domaines, allant des façades de grands immeubles de bureaux à la fabrication des pare-brise automobiles. Parallèlement, elle s'intéresse à toutes les catégories de matériaux isolants (liège, carton, feutre,

En 1936, Saint-Gobain regroupe ses glaceries allemandes sous une direction unique (Les verreries réunies, Vereinigte Glaswerke abrégé en VEGLA). Archives Saint-Gobain.

mousse synthétique) dont elle rachète plusieurs importants producteurs allemands. Dans l'industrie du pneumatique, Michelin, qui contrôle les usines Citroën depuis la mort de leur fondateur, obtient du Crédit lyonnais en 1958 un prêt qui couvre une grande partie de ses besoins, le restant étant fourni par une holding helvétique. Le groupe peut ainsi réactiver ses activités en Allemagne, en sommeil depuis la fin des années 1920, et construire à Karlsruhe une nouvelle usine qui est inaugurée au moment où démarre le Marché commun.



“

En cette période de croissance rapide, quoiqu'inflationniste, les banques occupent donc une place de choix dans ce qui représente l'un des principaux succès de la construction européenne

”



Jurgen Ponto, président du directoire de la Dresdner Bank et Pierre Ledoux, président de la BNP, en 1975 (Archives historiques BNP Paribas).

Les débuts de la coopération bancaire

Les ressources d'autofinancement n'abondent toutefois que dans les grandes entreprises qui fabriquent des produits de base ou des biens intermédiaires. Pour les autres qui n'ont ni leur taille ni leur notoriété, la recherche d'un financement adapté s'avère plus difficile. On ne peut le trouver sur les marchés boursiers car, jusqu'aux années 1970, peu d'entreprises sont cotées à la fois en France et en Allemagne. De plus, les entreprises du pays voisin ne sont qu'imparfaitement connues des épargnants. Force est donc de solliciter encore les banques. Certaines prennent en ce sens des initiatives originales, telles en 1970 le Crédit lyonnais et la Commerzbank qui concluent une alliance désignée sous le nom

d'Europartenaires ; la BNP et la Dresdner Bank travaillent ensemble dans le cadre d'une autre alliance bancaire européenne, ABECOR, créée en 1972.

Même s'ils n'obtiennent pas tout le succès escompté par leurs promoteurs, ces « clubs » soulignent l'interpénétration grandissante qui se développe en Europe et singulièrement entre les deux économies. En cette période de croissance rapide, quoiqu'inflationniste, les banques occupent donc une place de choix dans ce qui représente l'un des principaux succès de la construction européenne. Ce n'est qu'avec la perspective du marché unique européen de 1993 que la BNP va intensifier formellement ses relations avec la Dresdner Bank en 1990. ■

L'immeuble de la BNCI Afrique à Casablanca : un signal de modernité

Installée en Afrique du Nord en 1940 sous le nom de BNCI Afrique, la BNCI confie aussitôt à l'architecte Alexandre Courtois la construction d'un siège pour sa succursale de Casablanca. Le bâtiment est devenu une référence dans l'architecture de la capitale économique du Maroc.

Alexandre Courtois fils, lui-même architecte, revient sur ce projet de son père.



Alexandre COURTOIS,
architecte DESA

Le contexte de la création de la BNCI Afrique par Alfred Pose

En 1940, alors que la France est occupée et que son économie tourne au ralenti, le directeur général de la BNCI, Alfred Pose (1889-1969), entreprend de développer la banque à partir de l'empire colonial, et notamment de l'Afrique du Nord. En juillet 1940, il rachète une banque locale, la Banque de l'Union nord-africaine, et la transforme en filiale de la BNCI sous le nom de BNCI Afrique. Il ambitionne de donner un rôle particulier à l'agence de Casablanca, la capitale économique du Maroc, alors sous protectorat français, et lance immédiatement une consultation restreinte pour la construction d'un grand siège moderne.

L'architecte Alexandre Courtois

C'est l'architecte Alexandre Courtois (1904-1974) qui remporte le concours. Formé à l'École nationale supérieure des Beaux-arts, Alexandre Courtois, qui a obtenu le premier grand prix de Rome en 1933, est alors un architecte reconnu. Installé au Maroc, il se voit confier en 1943 la reprise du plan d'urbanisme de Casablanca exécuté à partir de 1915 par Henri Prost. Courtois réalisera à Casablanca d'autres immeubles remarquables comme la gare Casa-Port, la gare routière CTM, de nombreuses écoles, la Résidence du Parc...



Alexandre Courtois

Du concours au bâtiment : 1941-1950

Le bâtiment de la BNCI doit être érigé sur la place de France (aujourd'hui place des Nations unies) qui est la porte de Casablanca depuis le port de commerce voulu par Lyautey. Face à l'ancienne médina, au croisement d'axes d'échanges, l'imposant immeuble de 15 étages va bénéficier ainsi d'une visibilité remarquable.

Le premier projet dessiné par Alexandre Courtois en 1941 laisse apparaître quelques éléments d'architecture mauresque, notamment

pour l'entrée du bâtiment, avec un arc outrepassé et des zelliges (mosaïque).

Le projet est repris dans un style résolument contemporain, à l'image de ce qu'est la BNCI dans le paysage bancaire. Le gros œuvre est réalisé par la Société marocaine des travaux de l'Ouest, comme en témoigne un prospectus. C'est un ouvrage en maçonnerie et béton armé qui tient compte de certaines contraintes comme les structures d'un bâtiment antérieur et le passage sous l'immeuble de l'oued Bouskoura, pour lequel on a construit une buse. Le bâtiment est achevé en 1950.



Projet de bâtiment proposé par Alexandre Courtois en 1941 (Archives Courtois).



Le soubassement massif abrite les services de la banque et un grand hall. Son rythme de gros piliers témoigne du chemisage des structures du bâtiment antérieur avec un surdimensionnement du portique du rez-de-chaussée. La présence de travertin marocain s'explique par le goût de ce matériau hérité des années romaines de l'architecte.

Le soubassement est surmonté d'un corps principal de bureaux caractéristique du style d'Alexandre Courtois : percement régulier de

la façade par des ouvertures, souligné par les "casquettes" (pare-soleils horizontaux surmontant les fenêtres). Ce n'est pas sans rappeler les cartes perforées, signes de modernité.

Le couronnement, plus libre, est dédié à des logements : l'architecture est scandée par les auvents des loggias donnant un air de "villas suspendues" à ces logements à la vue exceptionnelle.



Le bâtiment en cours de construction puis achevé (archives Courtois).

De la BNCI Afrique à la BMCI

En 1964, dans le cadre du processus de décolonisation, les agences marocaines de la BNCI Afrique sont apportées à une filiale de droit marocain, la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI), qui s'ouvre à des intérêts marocains. L'agence de Casablanca devient le siège de la nouvelle filiale.

L'immeuble de la BMCI étant classé monument historique, c'est dans le respect de l'œuvre d'Alexandre Courtois qu'il a fait l'objet de deux rénovations, l'une menée en 2005, et l'autre achevée en 2022 après 4 ans de travaux. ■

“

Face à l'ancienne médina, au croisement d'axes d'échanges, l'imposant immeuble de 15 étages bénéficie ainsi d'une visibilité remarquable.

”

Quand la BNP opérait sans licence en Allemagne...



Francis HARTMANN,
Ancien cadre dirigeant de BNP Paribas

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, en 1947, le Land de Sarre en Allemagne passe sous protectorat français ; la France en assure alors la tutelle militaire et économique.

Cette même année, le 20 novembre, la BNCI crée un réseau de 7 agences autour de sa succursale de Sarrebrück. Ces sièges proviennent en partie de banques allemandes dont la banque sarroise Röchling Bank et la Dresdner Bank ; en 1956, la BNCI ouvre également un bureau de représentation à Francfort.

En janvier 1957, à la suite du référendum d'octobre 1955, la Sarre rejoint la République fédérale d'Allemagne. La BNCI rétrocède ses sièges à la Röchling Bank en 1958 et inaugure la même année un nouveau siège à Sarrebrück. Le rattachement monétaire et douanier est effectif en juillet 1959 et le réseau sarrois de la BNCI est placée sous l'autorité de la Landeszentralbank (Banque centrale) de la Sarre, sans plus de formalités.

En 1975, la BNP, qui a hérité du réseau de la BNCI, transforme le bureau de représentation de Francfort en agence et le rattache à la succursale de Sarrebrück, les deux entités restant placées

sous la tutelle de la Banque centrale du Land de Sarre. D'autres agences de même statut sont successivement créées à Düsseldorf, Hambourg, Stuttgart, Munich.

En 1986, BNP décide de transformer son réseau allemand de succursales en filiale de droit allemand, BNP SA & Co Deutschland OHG, avec siège à Francfort dont dépendront les agences de Sarrebrück, Düsseldorf, Hambourg, Stuttgart et Munich. Une demande est déposée au Bundesaufsichtsamt (BAK, organisme de tutelle des banques de la Confédération à Berlin). Très naturellement, parmi les documents demandés, figure la licence de banque en cours de validité : on se rend alors compte qu'elle n'existe pas formellement, la banque exerçant toujours sous la licence française du temps du protectorat français de la Sarre ! L'unité réglementaire bancaire européenne avant l'heure ! La situation fut réglée sans problème ni pénalités... ■



La succursale de Sarrebrück en 1974 (Archives historiques BNP Paribas).



Le dossier de ce *Bulletin* 2026 est consacré à la création de la BNP, il y a 60 ans. Nous vous proposons de revisiter quelques documents relatifs à cet événement : les souvenirs du ministre Michel Debré en 1986, un document montrant comment la raison sociale BNP a été conçue, une plainte humoristique sur les premiers temps de la fusion. Enfin, le projet *Mémoire(s) de la BNP* mobilise notre Association sur la réalisation de capsules vidéos et d'un dictionnaire historique.

Interview de Michel Debré, le ministre qui créa la BNP

En 1986, à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de la BNP, le magazine de communication interne de la banque, *Dialogue*, consacre un numéro spécial à une rétrospective historique. Nous reproduisons ici l'entretien accordé au magazine par Michel Debré, ministre de l'Économie et des Finances qui décida la création de la BNP.

Michel Debré : À la fin de l'année 1965, le Général de Gaulle avait été réélu. Il souhaitait que je revienne au gouvernement. Georges Pompidou vient me voir pour me demander si j'accepterais d'être ministre de l'Économie et des Finances. Je réfléchis, puis j'accepte.



Dans la ligne de l'action que j'avais conduite comme Premier ministre, il restait un certain nombre de projets que je n'avais pu réaliser. Parmi ces projets, l'un d'eux me tenait particulièrement à cœur. Je souhaitais utiliser le secteur nationalisé des banques et des assurances pour en faire une

force de frappe financière, notamment en faveur de nos exportations. Je trouvais, tant dans les banques que dans les assurances, que la réforme de 1945 était restée à mi-chemin. Les banques et les assurances nationalisées n'avaient pas toujours la taille nécessaire pour servir efficacement non seulement l'économie française mais le rayonnement français.

Nommé ministre des Finances en janvier 1966, je décide de reprendre ce dossier afin de réaliser une concentration des banques nationalisées et des assurances. Trois de mes collaborateurs travailleront tout particulièrement sur ce dossier. Antoine Dupont-Fauville, mon bras droit à bien des égards, Maurice Pérouse et Jean-Yves Haberer.

Je me souviens très bien avoir appelé Dupont-Fauville et lui avoir dit : "Il faut concentrer banques

et assurances, et le faire vite. Commençons par les banques, nous continuerons ensuite avec les assurances”. Dans mon esprit, il s’agissait essentiellement de fusionner le Comptoir d’es-compte, soit avec la Société générale, soit avec le Crédit lyonnais. Je crois me souvenir que c’est la directive que j’ai donnée à Antoine Dupont-Fauville. Mais au cours d’une réunion de travail un soir, Haberer ou Pérouse, mais il me semble que c’était plutôt Jean-Yves Haberer, l’un des deux en tout cas, suggéra de ne pas écarter une hypothèse de fusion entre la BNCI et le CNEP. Cette formule avait, disait-il, l’avantage de créer un troisième “grand” et d’avoir ainsi des groupes bancaires équilibrés, plutôt qu’un “super-grand”, un grand et un “petit”, la BNCI.

Nous n’avions pas immédiatement pris de décision, mais dans les jours qui suivirent, je me suis pris à réfléchir à l’idée d’Haberer. J’ai demandé une étude. Une autre réunion de travail s’est déroulée. J’ai beaucoup écouté les arguments qui s’échangeaient, sans chercher à intervenir. Convaincu, finalement, que l’intérêt national exigeait trois “grands” de dimension internationale, j’ai tranché quelques jours plus tard. Appelant Dupont-Fauville, je lui ai dit : “Ce sera la fusion entre la BNCI et le CNEP. Je vous demande de garder le secret”.

Dialogue : Pourquoi ce secret ?

M.D. : Pour éviter toute pression. Avec Dupont-Fauville, Pérouse, Haberer, j’avais trois bonnes têtes qui réfléchissaient rationnellement sur le problème et me fournissaient les éléments essentiels pour le faire aboutir. Trop de gens au

Dialogue : Quelle a été leur réaction ?

M.D. : Très positive. Le Général a parfaitement compris et Georges Pompidou qui, comme vous le savez, avait quelques idées sur la banque, a trouvé que c’était une bonne idée. Nous étions tous conscients qu’il avait été absurde d’avoir nationalisé les banques et les assurances en 1945



*M. Michel Debré,
Ministre de l’Economie
et des Finances,
à la sortie du Conseil
des Ministres en 1966.*

1966 : le regroupement de certaines banques est à l’ordre du jour. On pense à une union Crédit-lyonnais-CNEP ou Société générale-CNEP. Le mercredi 4 mai 1966, en Conseil des ministres, M. Michel Debré, ministre de l’Economie et des Finances, annonce : “Ce sera la BNCI et le CNEP”

courant n’auraient pu que compliquer l’affaire. Le Général de Gaulle et le Premier ministre Georges Pompidou n’ont, eux-mêmes, été mis au courant que peu de temps avant le Conseil des ministres qui allait officialiser la fusion BNCI-CNEP.

et les avoir laissées telles quelles, dans un temps où la compétition économique mondiale et le rayonnement économique, mais aussi la politique de la France exigeaient qu’elle eût des instruments d’action de dimension internationale.

Je vous rappelle que, dans le même temps – 1945-1965 –, les groupes bancaires et d'assurances anglo-saxons avaient pris des dimensions considérables. La IV^e République a été extraordinairement conservatrice et malthusienne dans beaucoup de domaines. C'était très sclérosant. C'est cette même sclérose que j'ai voulu casser, à peu près à la même époque, en instaurant la liberté d'installation des agences bancaires. Mais, je le répète, en créant la BNP, j'ai voulu doter la France d'un instrument de rayonnement extérieur. Ce que Pierre Ledoux, par exemple, a très

bien compris.

Une anecdote : pour le nouvel établissement, nous hésitions entre plusieurs noms, quatre ou cinq, autant que je me souviens. Mais il y a un point sur lequel j'étais intransigeant : je voulais que la nouvelle banque ait dans sa raison sociale le nom de Paris, car peu de villes au monde détiennent le même capital de prestige. Je voulais cet effet "choc". C'est ainsi qu'est né le nom de Banque nationale de Paris.

Dialogue : Le choix des dirigeants vous a-t-il posé un problème particulier ?

M.D. : Je connaissais un peu le Président Bizot, car pendant la Résistance, j'étais assez lié avec le mouvement démocrate-chrétien et Henri Bizot se situait dans cette mouvance. Il avait été, dans les années noires, très proche du journal *Témoignage Chrétien*. Par la suite, il avait été MRP, mais pro-gaulliste et nous n'avions jamais perdu le contact. Cela dit, nos relations étaient restées assez superficielles. Par contre, je ne connaissais pas Pierre Ledoux. Il m'a été présenté par Dupont-Fauville ou Pérouse. Je me souviens très bien de cette première rencontre. Il m'a fait l'effet d'un homme qui remplissait son fauteuil ! Avec le recul du temps, nous pouvons dire que nous avons fait le bon choix. Je suis, d'ailleurs, très

reconnaissant aux présidents Bizot et Ledoux pour la manière dont ils ont rempli leur mission. Ils ont fait du beau travail.

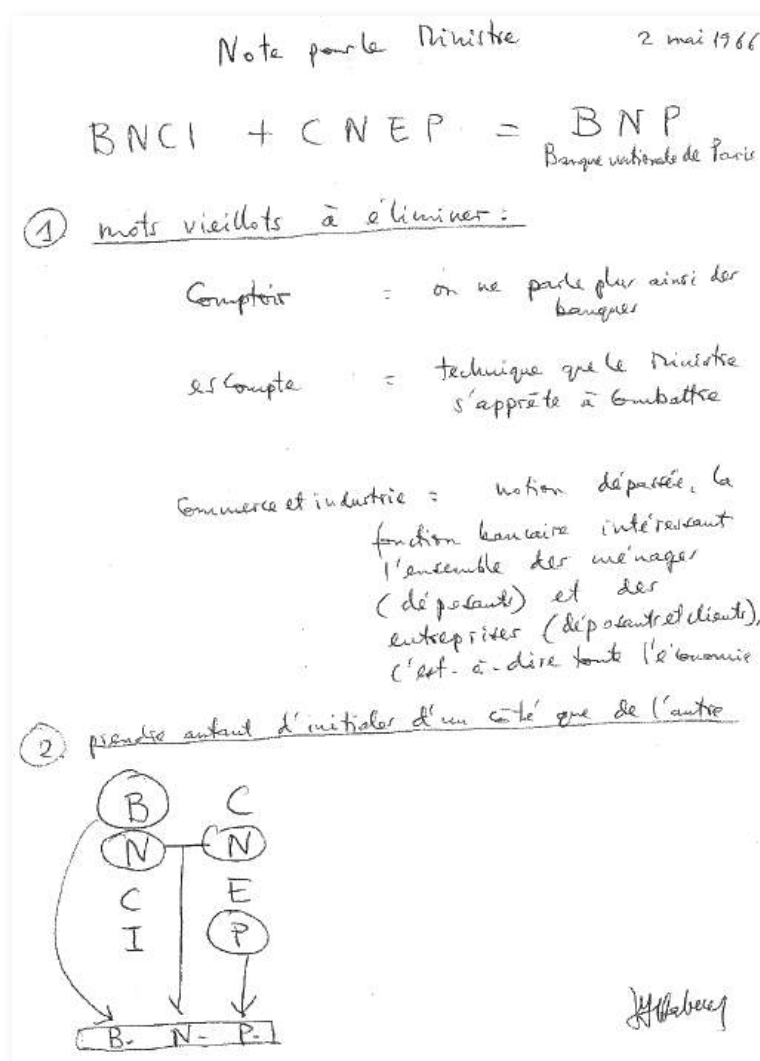
Le mercredi 4 mai 1966, au matin, le Conseil des ministres entérinait la décision de fusion. Je demandais à Antoine Dupont-Fauville de prévenir les intéressés. La Banque nationale de Paris était née. Quelques mois plus tard, j'opérais de la même façon avec les six ou sept compagnies d'assurances nationalisées pour donner naissance, cette fois, à l'UAP, aux AGF et au GAN. L'expérience de la BNP m'avait beaucoup servi. ■

“

En créant la BNP, j'ai voulu doter la France d'un instrument de rayonnement extérieur.
Michel Debré

”

Comment fut créée la raison sociale BNP



Note de J.-Y. Haberer, conseiller du ministre Michel Debré, sur le nom BNP, 1966 (Archives historiques BNP Paribas, 1 AH 306)

Ce document très évocateur des Archives historiques de BNP Paribas montre par un schéma simple comment on est arrivé à la dénomination Banque nationale de Paris.

Pour l'appellation de la future BNP, le ministre de l'Économie et des Finances Michel Debré tenait absolument à mettre en avant le mot Paris, du fait du rayonnement mondial de la capitale. En supprimant les mots à connotation datée

(comptoir, commerce, industrie) ou désignant des pratiques à réformer comme l'escompte, et en empruntant de façon équilibrée aux sigles BNCI et CNP, le nom de BNP se dégagea.

L'appellation Banque nationale de Paris fut régulièrement utilisée dans la communication officielle de la banque jusqu'au début des années 1970, avant de laisser la place au sigle BNP. ■

La plainte de la fusion

Jean Touchard (1920-1975) dirigea à partir de 1947 le journal d'entreprise de la BNCI. Après la création de la BNP en 1966, il devint directeur de la rédaction de *Dialogue*, le nouveau journal d'entreprise de la banque dont le premier numéro parut en 1968. Ayant plusieurs cordes à son arc, Touchard était membre de la section "Théâtre" de la banque où il créa aussi une section "Variétés".

En effet, il se produisait également comme chansonnier au Caveau de la République à Paris. Il récita le texte suivant au congrès de l'Association sportive et culturelle de la BNP en octobre 1966, texte qui en dit beaucoup sur l'état d'esprit dans les premiers mois de la fusion BNCI-CNEP.

Jean Touchard décéda accidentellement en 1975,
renversé de son vélo par une automobile.

Dialogue publia le texte dans le numéro spécial des 20 ans de la BNP.



Jean TOUCHARD

Depuis des mois déjà, partout dans la "Maison",
Ce qui fait le sujet de nos conversations,
À Paris, en province et dans tous les secteurs,
Depuis le petit groom jusqu'au grand Directeur,
C'qui fait trembler les uns et maugréer les autres,
En posant bien des cas – le sien, le mien, le vôtre –
Ce qui fait qu'à présent notre Banque se gère
Boul'vard des Italiens aussi bien qu'rue Bergère,
C'est cett' fameuse, étrange et vaste opération
Que chacun d'entre nous doit subir : LA FUSION !

Ça vous prend, ça vous tient, ça vous tourne la tête !
La dépression nerveuse à chaque instant nous guette !
On s'embrouille, on confond, on mélange – angoissé –
Circular's du Réseau B et du Réseau C ;
On se complique la vie afin que nos affaires
S'identifient à cell's de notre cher confrère...
– Cher confrèr' – devenu "confr're siamois", maint'nant...
Puisque nous voilà liés désormais pour longtemps ! –
Bref, cett' transformation qui nous révolutionne,
Voulue par quelques-uns – mais qui n'arrange personne –
Peut-être source de profits pour le Gouvernement
N'est pour nous, avant tout, qu'un' sourc' d'enchose... ents !

Pour des explications sur l'av'nir qui s'annonce,
 Si vous êtes curieux, n'attendez pas d réponse !
 En fait, dans l'immédiat, personn' n'est au courant...
 Ça s'fait petit à petit... Pour l'instant, on attend...

...Chefs de Service, Fondés, Directeurs n'savent plus rien !
 Pour connaître votre prime ou le nombr' de vos points,
 Pour avoir des tuyaux, des nouvelles de première,
 Pour savoir qui sera transféré Rue Bergère,
 Pour dévoiler l'av'nir de votr' Département,
 Pour évaluer vos r'traites ou vos chanc's d'avancement,
 Pour apprendre le sort promis à votre Agence,
 Désormais il faut bien vous rendre à l'évidence :
 Les seuls dans cett'Maison qui puiss'nt vous renseigner
 Sont les garçons d'recett's, les grooms ou les portiers !

Mais ce qui compliqu' tout de façon anormale,
 C'est la transformation de notr' raison sociale !
 Nos lettr's B.N.CI. séparées, découpées,
 Sont dev'nues désormais simplement B.N.P. ...
 B.N.P. ? ...Aussitôt des esprits facétieux
 Ont voulu compléter ce sigl' nouveau pour eux.
 Et tout comm' Cyrano dans la tirade du nez
 On pourrait ébaucher celle des B.N.P... !
 B.N.P. ? Voilà bien des lettres symboliques !
 Par exemple : "Bazar National et Public"
 Ou avec nostalgie : "Ce B.N.P. ma chère
 Signifie désormais Banque Naguère Prospère !...
 Ou pessimiste, avec une pointe de gouaille :
 "B.N.P. ? ça veut dir' Boîte Nommée Pagaille"
 Ou rond d'cuir : "B.N.P. Brûle Nos Pantalons !
 Pour le Client sérieux : "Bonne Niche à Pognon" !

...Voyant l'côté pratique : "Ben voyons, B.N.P.
 Ça veut dire simplement "Blanchi, Nourri, Payé !"
 Membr' de l'Opposition, sec, d'un ton péremptoire :
 "C'est encore un' Bêtise Navrant' du Pouvoir"
 Ou d'un air détaché, en tapotant la table :
 "Pour l'instant, tout au moins, "Bilan Non Publiable !"
 Commerçant avant tout : "Eh bien ! Baissons Nos Prix !
 Obsédé par Nounours : "Bonne Nuit les Petits"
 Voilà ce qu'on entend... voilà ce qu'on répète...
 Et pour des précisions concernant cette enquête
 Reportez-vous à vos collègues de bureau
 Qui tous les jours invent'nt quelques slogans nouveaux.

Mémoire(s) de la BNP : un projet de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas

Il y a 60 ans, la Banque nationale de Paris, très vite appelée la BNP, naissait de la volonté ministérielle de créer un champion bancaire français dans le marché européen en construction : la nouvelle banque allait restructurer durablement le paysage financier français et européen, jusqu'à devenir BNP Paribas en 2000.

À l'invitation de son président, l'Association pour l'histoire de BNP Paribas a souhaité marquer cet anniversaire et rappeler l'histoire de cette aventure collective en s'appuyant à la fois sur les souvenirs des acteurs qui ont façonné la banque et sur des travaux académiques.

Le récit chronologique de l'aventure BNP ayant été retracé dans le livre *Banquiers d'avenir*, paru en 2000, et dans deux autres ouvrages plus axés sur la période 1993-2000, parus en 2021 et 2023, l'Association propose un projet intitulé *Mémoire(s) de la BNP* qui se déclinera en

deux volets : un ensemble de 6 capsules vidéo à visionner sur le site Internet de l'Association, et un dictionnaire historique de la BNP.

Les capsules vidéo

À partir d'interviews filmées d'anciens et anciennes de la BNP, 6 capsules vidéo, d'un format d'environ 4 à 5 mn chacune, seront élaborées et mises en ligne tout au long de l'année 2026 sur le site Internet de l'Association. La première capsule est consacrée à l'Inspection générale de la BNP : on y retrouvera des témoignages de Philippe Cottus, Marc Lavergne, Marie-Emmanuelle Leroy et Roger Solomé qui ont tous travaillé à l'Inspection générale à un moment de leur carrière. Les suivantes aborderont les thèmes de la création de la BNP, de l'international, de l'innovation, du réseau français, de l'esprit BNP.

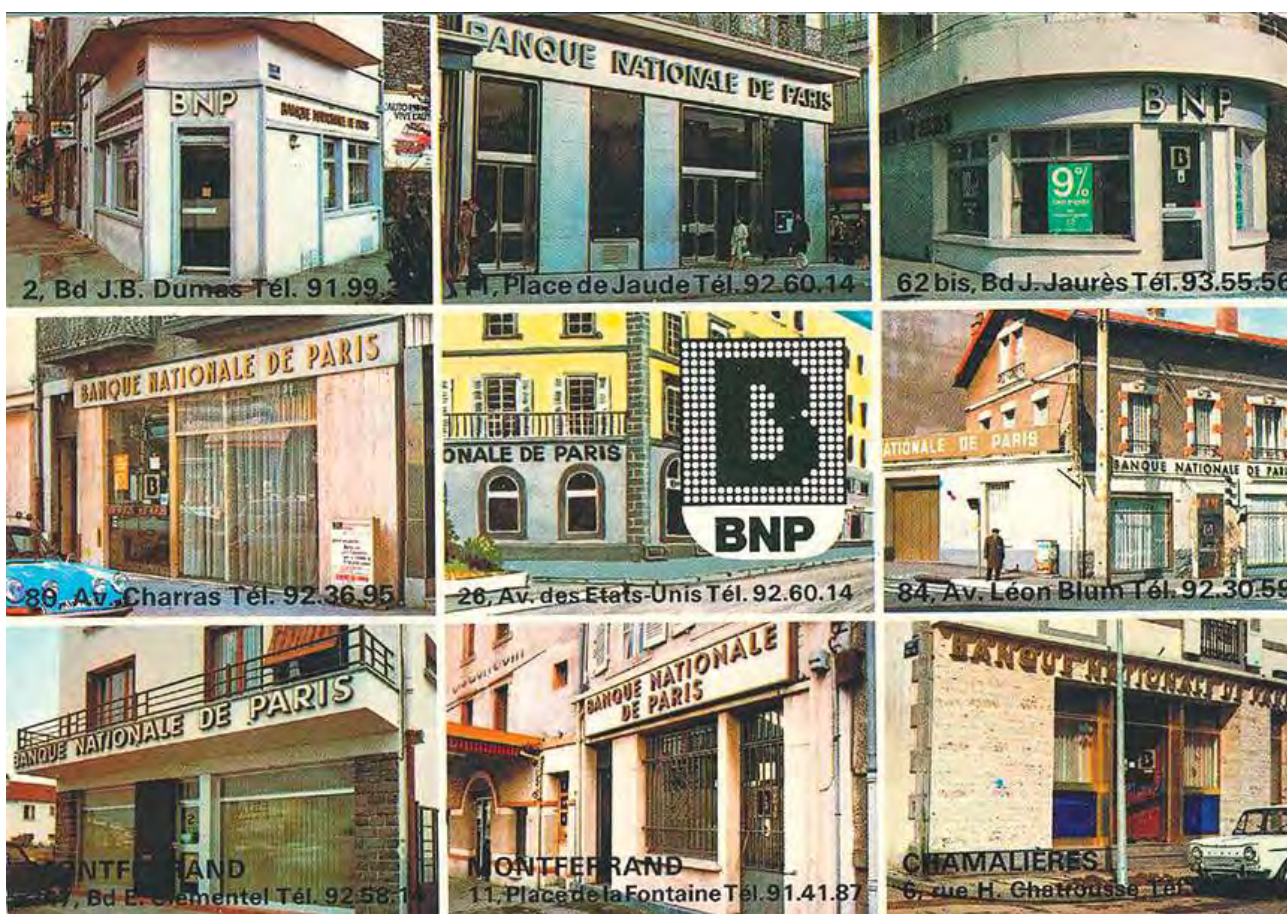


Découvrez l'histoire de la BNP en vidéo !

Le dictionnaire historique de la BNP

Fruit de la collaboration entre des praticiens de la banque, anciens et anciennes de la BNP, et de deux responsables scientifiques issus de notre comité scientifique, Clotilde Druelle-Korn et Alain Kaspereit, ce travail entre mémoire et histoire se propose de raconter l'histoire de la BNP grâce à une série de notices (autour d'une

centaine) regroupées en plusieurs thèmes : les espaces, les structures, la communication, l'innovation, la globalisation, les grands projets, les femmes et les hommes. Les notices seront progressivement mises en ligne sur le site internet de l'Association puis feront l'objet d'une publication papier. ■



Archives historiques de BNP Paribas, 3 Fi 433 : carte présentant plusieurs agences de la BNP en France, 1973-1986



Sur le web...

Voir les vidéos et en savoir plus :

<https://www.histoirebnpp-asso.com/les-60-ans-de-la-bnp/>

La collecte d'archives orales en 2025

L'année 2025 a été très fructueuse en matière de collecte des archives orales. Douze interviews ont pu être réalisées par notre équipe, notamment celles de Philippe Bordenave, précédemment directeur général délégué et directeur financier de BNP Paribas, et Paul Villemagne qui fut l'un des principaux initiateurs et développeurs de la branche assurances de la Compagnie bancaire puis du Groupe BNP Paribas. ■ **Roger SOLOMÉ** et **Thierry COUSSIEU**



Dominique
AUBERNON



Archive
orale

Diplômée d'un DESS en Finance, d'un DEA de stratégie commerciale et d'une maîtrise de mathématiques, Dominique Aubernon a rejoint la BNP en 1981 où elle a accompli une carrière entièrement consacrée aux métiers de marchés. Successivement gestionnaire de fonds obligataires puis en charge de l'origination obligataire auprès des émetteurs français, elle est ensuite affectée aux Financements structurés en qualité de responsable mondiale des financements d'actifs. Elle occupe par la suite les fonctions de directrice financière des réseaux de détail à l'international avant d'être chargée des fonctions de responsable du Conseil stratégique puis de la gestion-actif-passif du bilan du Groupe. Elle termine sa carrière en 2021 en qualité de conseillère auprès du directeur général délégué de BNP Paribas.



**Philippe
BORDENAVE**



Archive
orale

Ancien élève de l'École Polytechnique, diplômé d'études approfondies de sciences économiques, et ancien élève de l'ÉNA (promotion Voltaire 1980), Philippe Bordenave a commencé sa carrière à la direction du Budget avant de rejoindre la BNP en 1985. Affecté à la direction financière en qualité de chargé de mission, il a rapidement pris la direction de la salle des marchés lors de sa création en 1987. Il a, par la suite, été en charge de la direction des Marchés et de la Trésorerie. Nommé directeur financier du Groupe en 2000, il est appelé au comité exécutif en 2002, puis nommé directeur général adjoint et enfin directeur général délégué en 2011. Philippe Bordenave est aujourd'hui délégué général à la Direction générale et à la Présidence du Groupe BNP Paribas.



**Gérard
DECOURCELLE**



Archive
orale

Ancien élève de l'École polytechnique (X 1961), Gérard Decourcelle a rejoint la BNCL en 1964. Après son stage de formation, il est affecté en qualité d'exploitant commercial à l'agence de Saint-Germain-en-Laye, puis à la succursale de Versailles en charge des agences de l'ouest du groupe. Il prend ensuite la direction de la succursale de Creil, nouvellement créée. Le président Pierre Ledoux l'appelle alors à ses côtés comme assistant pendant quelques années. Il rejoint ensuite la BNP Ltd Londres comme adjoint du directeur général avant d'être nommé à la direction des Grandes Entreprises comme chef de division. Il part ensuite comme directeur de l'Eastern Group à New York. De retour en France, il est nommé directeur de l'Europe et du développement international au sein de la Division internationale. Il termine sa carrière au Financial Institutions Group avant de partir en retraite en 2002.



Gérard GIL

Archive
orale

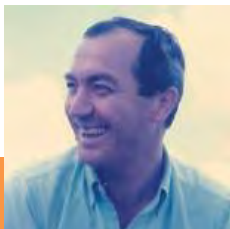
Ancien élève de l'ESCP et titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures, Gérard Gil a commencé sa carrière dans le cabinet Peat Marwick puis à la BFCE. Il rejoint la BNP en 1985 comme responsable des normes et de la maîtrise des risques comptables. Il est ensuite promu au rang de directeur de la Comptabilité générale de la banque, fonction qu'il conserve après la fusion avec Paribas. Il termine sa carrière en 2011 comme directeur financier adjoint du Groupe BNP Paribas. Membre du Conseil national de la comptabilité, Gérard Gil a parallèlement participé à de nombreuses instances touchant la comptabilité bancaire et notamment présidé le comité comptable de la Fédération bancaire française jusqu'en 2016.



Alain KASPEREIT

Archive
orale

Diplômé de Sciences-Po Paris et titulaire d'un DESS de Sciences économiques, Alain Kaspereit entre au Crédit lyonnais en 1971. Il rejoint ensuite la Banque de Suez et de l'Union des mines en qualité de chargé de relations grande clientèle entreprises. Puis, il exerce pendant quelques années les mêmes fonctions à la Banque Neuflyze-Schlumberger-Mallet. Il est recruté par Paribas en 1984, d'abord comme sous-directeur chargé de grandes entreprises puis comme responsable de la supervision des implantations européennes. Il est nommé ensuite à la succursale de Milan en qualité de responsable du département bancaire. Après la fusion avec la BNP, il est affecté à la direction Europe avant de rejoindre le groupe de New York où il est responsable des risques pour l'Amérique du Nord jusqu'à son départ en retraite en 2009. Il entreprend alors un doctorat d'histoire sur la mutation du système financier français de 1978 à 1992 et est reçu docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2023. Alain Kaspereit est membre du comité scientifique de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas.



Olivier LE CLERE

Archive
orale

Après des études supérieures à Bordeaux (droit, IEP, IAE), Olivier Le Clere entre chez Paribas en 1971 à la suite de la vente de la charge d'agent de change de son père à la banque. Il va y mener une carrière consacrée au réseau d'agences et à la banque privée. Sous-directeur à Bordeaux en 1976, il est nommé directeur de la succursale de Reims en 1981 ; en 1986, il prend la direction de la filiale de Paribas en Nouvelle-Calédonie, au sein de Paribas Pacifique, puis est nommé directeur de la succursale de Paris Opéra en 1990, avant de prendre la direction de l'agence de Rennes, qui couvre la Bretagne, en 1993. En 1997, il est nommé responsable de la banque privée pour la région Aquitaine ; après la création de BNP Paribas, il est tout spécialement chargé de la captation de fonds issus de cessions d'entreprises et d'opérations financières dans la région Aquitaine. Il prend sa retraite en 2005 et se consacre en bénévole à la gestion de tutelles.

Dominique
POTIER-
BASSOULETArchive
orale

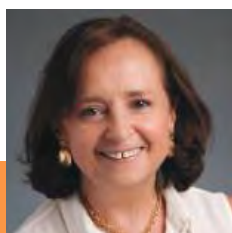
Ancienne élève d'HÉC (1982) et titulaire d'un diplôme d'études comptables supérieures, Dominique Potier-Bassoulet entre à la BNP en qualité d'analyste de crédit avant de rejoindre l'Inspection générale. Elle y est successivement inspecteur, chef de mission et enfin membre du comité exécutif de l'IG. À sa sortie, elle rejoint la direction des Grandes Entreprises en qualité de banquière corporate chargée d'un portefeuille d'entreprises. Elle est ensuite affectée à la Banque de Financement et d'Investissement où elle dirige une équipe en charge des produits structurés auprès des clients privés. Puis elle se voit confier la responsabilité de l'équipe de banquiers couvrant les très grands clients particuliers en France et au Luxembourg jusqu'à son départ en retraite en 2023. Dominique Potier-Bassoulet est depuis 2004 juge au tribunal des Activités économiques de Paris.



Éric RAYNAUD

Archive
orale

Diplômé d'HÉC (1979), Éric Raynaud a commencé sa carrière en 1981 à la banque Indosuez à Singapour. Il est ensuite affecté en Arabie Saoudite avant de rejoindre Hong-Kong comme senior manager en charge des marchés de capitaux. Il rentre ensuite en France comme responsable des opérations de change puis retourne à Singapour en qualité de trésorier de la filiale. Il est alors recruté sur place par la BNP comme responsable des marchés de taux et de la trésorerie pour l'Asie-Pacifique. Rentré à Paris, on lui confie la responsabilité des marchés obligataires puis la supervision des implantations européennes de la banque et de l'exploitation entreprises. Il prend ensuite la tête des Financement structurés. Il fait partie de l'équipe qui intègre la banque Fortis récemment acquise par BNP Paribas avant de rejoindre à nouveau Hong Kong comme directeur de la région Asie-Pacifique pour le Groupe. Il prend sa retraite en 2020.



Inès SCHWARTZ

Archive
orale

Diplômée de Sciences-Po Paris, Inès Schwartz est entrée à la BNP en 1976 en qualité d'analyste financier. Elle a rejoint ensuite la direction des Opérations financières comme responsable des introductions en bourse avant d'être nommée Investment banker, responsable du pôle technologie. Après la fusion BNP Paribas, elle se voit confier un poste de Senior banker en charge d'un portefeuille de très grands clients corporate. Elle occupe par la suite plusieurs fonctions de responsabilité au sein de la Banque privée. Elle anime la direction de la Gestion de fortune au niveau national jusqu'à son départ en retraite en 2023.



Jean-François
VARLET



Archive
orale

Diplômé d'HÉC (1972), Jean-François Varlet est entré à la BNP en 1976. À l'issue de son stage, il est recruté par la French American Banking Corporation (FABC) à New York avant d'être appelé à l'Inspection générale en qualité d'inspecteur puis de chef de mission. À sa sortie, il rejoint la BNP Melbourne comme directeur puis il est nommé à la direction des Grandes Entreprises (DGE) en charge d'un portefeuille de grands clients britanniques et américains. Il prend ensuite la direction de BNP Luxembourg puis il est affecté à la direction des Ressources humaines du Groupe comme responsable du recrutement et de la gestion des carrières. Il rejoint par la suite la BNP Ltd à Londres en qualité de managing director puis est nommé CEO pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il effectue ensuite un passage à l'état-major de BNP-Assurances avant d'être enfin appelé à ouvrir et diriger la filiale de la banque en Ukraine (Ukrsibbank) jusqu'à son départ en retraite en 2011.



Gilles
DE VAUGRIGNEUSE



Archive
orale

Entré à la BNP en 1972 en qualité de surnuméraire, Gilles de Vaugrigneuse a débuté sa carrière aux Études financières comme analyste financier puis a rejoint les Opérations financières avant d'être nommé au département des prises de participations de la Banexi. Il est ensuite revenu au service Bourse et gestion mobilière (BGM) puis a pris en charge l'ensemble des gestions d'OPCVM. Après la fusion avec Paribas, il a été confirmé au poste de président de BNP Paribas Asset Management avant de partir en retraite en 2009.



Paul VILLEMAGNE

Archive
orale

Ancien élève de l'École centrale, docteur en mathématiques statistiques et diplômé de Sciences-Po Paris, Paul Villemagne a commencé sa carrière comme attaché de direction chez la banque Neufelize-Schlumberger-Mallet (NSM) en 1969. Il rejoint ensuite la Compagnie bancaire où il est successivement attaché de direction, directeur général puis président-directeur général. Il a ensuite dirigé la branche assurances du Groupe Paribas qu'il a largement contribué à créer et développer, en qualité de président-directeur général des sociétés du groupe Cardif. Il est depuis la fusion de BNP et de Paribas, président d'honneur de BNP Paribas Cardif.

Archives et Histoire : bilan 2025



Marie LAPERDRIX,
responsable du département
Histoire, Société, Prospective

2025 : une année charnière pour l'histoire et le patrimoine de BNP Paribas

En 2025, BNP Paribas a marqué une étape significative dans sa démarche de valorisation de son histoire et de son patrimoine avec la création d'un nouveau département : **Histoire, Société et Prospectives**. Ce département, né d'une réorganisation de la direction de la Communication Groupe, a pour mission de **documenter, préserver et transmettre les données historiques stratégiques** du Groupe.

Il rassemble trois fonctions complémentaires :

- **Archives & Histoire**, dirigée par Marion Lacoume depuis avril 2025,
- **Prospectives & Tendances**, pilotée par Laurie Palenzuela,
- **Knowledge Management**, sous la responsabilité d'Haoshi Chen.



L'objectif est clair : démontrer que la **mémoire des entreprises est un actif stratégique** pour conduire la transformation et anticiper l'avenir. En croisant méthodologie historique, études prospectives et gestion des connaissances, BNP Paribas entend mieux appréhender les défis de la banque de 2040.

Un département en action : missions et réalisations

1. Structuration et coordination des nouvelles missions

La première moitié de l'année 2025 a été consacrée à la mise en place de ce département et à la coordination de ses missions. Plusieurs initiatives ont été lancées :

- **Travaux de prospective** : Des explorations sur des thèmes comme *l'habitat en 2040*, *l'anxiété financière* ou *l'évolution des métiers de la communication*. Ces réflexions ont donné lieu à des contenus variés, comme les *Chroniques de 2040* ou des modules d'acculturation à l'IA.
- **Knowledge Management** : Un état des lieux des procédures et des données de la Communication Groupe a été réalisé pour adapter le plan de gestion des connaissances. Une *knowledge base* dédiée est en cours de développement.

Cette nouvelle dynamique permet de **réaffirmer l'innovation** de BNP Paribas dans la considération de son histoire et de son patrimoine. Elle se traduit déjà par des collaborations entre les équipes Histoire et Prospectives, ainsi que par des projets techniques conjoints entre Archives et Knowledge Management. L'objectif est d'offrir une **nouvelle gamme de services** répondant aux enjeux stratégiques des métiers du Groupe.

2. Préservation et enrichissement du patrimoine

Marion Lacoume et son équipe ont mené des actions concrètes pour renforcer la conservation du patrimoine physique et numérique du Groupe :

- 172 mètres linéaires d'archives historiques ont été collectés, tandis que **14 tonnes d'archives intermédiaires** ont été éliminées pour rationaliser les collections.
- **168 nouvelles vidéos** ont rejoint les archives audiovisuelles conservées à l'INA.
- Le récolement des objets du musée s'est poursuivi, avec **plus de 3 000 objets identifiés et récolés**, des registres dépoussiérés et reconditionnés, et une campagne de restauration de plaques de verre en cours.
- Le centre de conservation de Dinan a été amélioré pour accueillir des objets présentant des défis logistiques, comme un piano historique ou des mascottes publicitaires. Une étude est en cours pour étendre la capacité du site de plus d'**1 km linéaire**.

Le département a également **déployé un système d'archivage électronique** désormais opérationnel pour la Direction générale et BNL, avec un *onboarding* en cours pour d'autres services.



Tournage des témoignages vidéo sur les opérateurs et opératrices mécanographiques à Dinan, mars 2025.

Parmi les projets marquants :

- **Une collecte d'archives orales filmées** en collaboration avec l'Association des Retraités (ADR), pour documenter les méthodes de travail depuis les années 1950.

3. Accompagnement des transformations de la Banque

Le nouveau département a permis de **renforcer l'ancrage des travaux historiques et prospectifs** dans les spécificités de BNP Paribas. Les équipes ont multiplié les interventions auprès des métiers (CIB, BPLS, BGL, RHG, RISK, etc.), des nouveaux talents et des dirigeants, pour **combinaison histoire et prospective**.

Plusieurs explorations ont été menées dans le cadre du **programme 2040**, visant à éclairer les transformations profondes de la société et à anticiper les enjeux stratégiques du Groupe :

- **Habiter Demain** : une réflexion sur l'évolution des modes d'habitat, présentée lors de La nuit des cabanes à la Villa Médicis.
- **Anxiété financière** : une étude révélant que les inquiétudes des individus sont moins liées au manque d'argent qu'à un sentiment de fragilité dans un contexte instable.
- **Réputation 2040** : une analyse des paradoxes auxquels le Groupe devra faire face, comme la nécessité de concilier transparence et confidentialité, ou fluidité des usages et ancrage territorial.

Le département a également célébré les **60 ans de la loi de 1965** sur l'autorisation pour les femmes mariées d'ouvrir un compte bancaire sans l'accord de leur mari. Une campagne publicitaire, des contenus sur Instagram, un reportage pour BRUT et un documentaire sur LCP/Public Sénat ont été produits, mettant en lumière les archives historiques du Groupe sur la place des femmes.

- Une collecte de la **mémoire orale du Réseau Pride France**, à l'occasion de ses 10 ans, en partenariat avec le Centre des archives LGBTQIA+ de la Ville de Paris.



Comment le code Napoléon définit-il le statut des femmes ? Quand les femmes sont-elles autorisées à ouvrir un livret d'épargne, à disposer librement de leur salaire ou encore à ouvrir un compte bancaire en leur nom et à travailler sans le consentement de leur mari ? Testez vos connaissances en répondant aux 6 questions de ce quiz !

1 / 6

1. Le Code Civil des Français dit « Code Napoléon », promulgué le 21 mars 1804, instaure le statut de mineure de la femme mariée et déclare son « incapacité juridique totale ». Le texte spécifie que la femme a interdiction de signer un contrat ou de gérer ses biens.

Vrai

 Faux

Un quiz sur l'histoire des femmes. Site internet Histoire de BNP Paribas, juillet 2025.

Enfin, 2025 a marqué la **fin du partenariat avec la Mission nationale des 80 ans de la Libération**, avec trois temps forts :

- Une table ronde au **Festival d'histoire de Blois** sur le thème "1945 : l'année zéro de la France", en partenariat avec le magazine Historia.
- Une participation au **colloque de clôture de la Mission Libération** au Campus Condorcet.
- Une visite de la Mission Libération au **centre des archives historiques de Dinan**.



Table ronde organisée le 10 octobre 2025 à Blois.
De gauche à droite : Jean-Yves Le Naour, Eric Pincas (Historia),
Bénédicte Vergez-Chaignon, Marie Laperdrix.

4. Valorisation de l'histoire bancaire et engagement académique

Malgré les évolutions organisationnelles, les équipes sont restées mobilisées pour accompagner les projets du Groupe :

- **Cinéma** : Collaboration à la sortie du film *Marcel et Monsieur Pagnol* de Sylvain Chomet, avec la production de contenus sur l'implication du Groupe dans l'industrie du cinéma parlant.

- **Wealth Management** : Contribution à des contenus pour les clients, en mobilisant l'expertise historique et prospective.
- **Visites et interventions** :
 - **11 visites à Taden et 6 visites aux Grands Moulins de Pantin**, accueillant plus de 160 visiteurs.
 - **21 chercheurs** reçus en salle de lecture.
 - **Interventions universitaires** : Université Picardie-Jules Verne, Université Lille 3, Université d'Angers, Sorbonne, École nationale des Chartes, etc.
 - **Présentation du service** au Centrum för Näringslivshistorias à Stockholm.



Affiche du Film, Marcel et Monsieur Pagnol, octobre 2025.

Le département a aussi **renforcé son engagement académique** :

- Organisation de la **conférence annuelle de l'European Association for Banking History (EABH)** à Paris, en partenariat avec la Monnaie de Paris, avec plus de 100 experts internationaux. Merci notamment à Elise Hermant, Antoine Sire, Jacques de Larosière,

Vincent Sussfeld, Pierre Ferzstand pour leurs interventions éclairées et pour avoir permis de remettre en perspective sur le temps long les engagements du Groupe.

- **Première learning expedition** pour des étudiants en histoire économique de l'Université de Nanterre à Dinan, pour travailler sur les archives sportives de BNP Paribas.



Intervention d'Elise Hermant, directrice de la Communication Groupe en ouverture du congrès européen, juin 2025.



Conférence de l'EABH à Paris, 12 juin 2025.



Intervention de Marion Lacoume et de Muriel Cantarel de l'équipe HSP au colloque.

Enfin, des événements incontournables ont été reconduits :

- **Prix Historia-BNP Paribas 2025** : Récompense du meilleur roman historique, parrainé par Charlotte Dennery, présidente de Personal Finance, avec trois collaborateurs de Personal Finance membres du jury.



Discours de Charlotte Dennery, marraine du prix Historia-BNP Paribas, 26 novembre 2025

- **Prix de thèse AFHE-BNP Paribas** : Deux jeunes chercheuses en histoire économique primées.
 - Marine LEPEE, *Commerce de détail et économie urbaine dans la Vallée du Rhône (1^{er} s. av. - III^e s. apr. J.C) : les boutiques de Lugdunum, Vienna et Lousonna*
 - Pauline MORTAS, *“Articles intimes pour dames et messieurs”. Une histoire du marché lié à la sexualité (France, années 1880 - années 1930)*



Remise des prix de thèse AFHE-BNP Paribas à la Sorbonne en présence de Jean Lemierre, 12 décembre 2025.

- **Partenariat avec les Archives nationales** pour l'exposition *“Victor Hugo : le testament”*, réaffirmant l'engagement du Groupe dans la transmission du patrimoine historique.



Affiche de l'exposition Victor Hugo aux Archives nationales, 2025.

Témoignages des responsables : une vision partagée



Marion LACOUME,
Archives & Histoire

“2025 est un jalon important pour notre équipe. Notre intégration au sein du Pôle Histoire, Société et Prospective nous offre une opportunité de croissance stratégique. L'arrivée de nouveaux talents, comme Laurie Palenzuela, Haoshi Chen et Mathilde Cristiani, a enrichi nos échanges et généré de nouvelles perspectives.”



Laurie PALENZUELA,
Tendances & Prospectives

“Dans un monde fracturé, l'histoire n'est pas un musée : c'est un outil d'anticipation. En croisant l'analyse des signaux faibles et le temps long, nous identifions les bascules possibles pour alerter sur les risques et anticiper les changements qui impacteront la réputation du Groupe.”



Haoshi CHEN,
Knowledge Management

“Le Knowledge Management relie l'histoire, le fonctionnement actuel et la vision prospective de la banque. Il facilite l'accès à des connaissances fiables et renforce l'intelligence collective, essentiel à l'ère de l'IA.”



Mathilde CRISTIANI,
Mission transversale

“Mon rôle est de créer du lien entre nos travaux. Je contribue à une stratégie de contenus cohérente, notamment via un podcast de design fiction, pour valoriser nos productions et en démultiplier l'impact.”

Perspectives pour 2026 : vers une nouvelle étape

2025 a été l'année de la **mise en musique** de ce nouvel outil au service de la Communication Groupe. 2026 sera celle de la **concrétisation** :

- Approfondissement des travaux sur la **reconstruction post-Seconde Guerre mondiale** et les **débuts du crédit à la consommation**.
- Nouveaux partenariats, comme celui avec la **Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNU)**.
- Déploiement des premières actions du **Knowledge Management** pour la filière communication. ■

Une collecte 2025 sous le signe du Cetelem



Marion LACOUME,
responsable du département
Archives et Histoire

L'année 2025 a été l'occasion de nombreux changements organisationnels pour le service. La poursuite de la collecte d'archives constitue également un fait signifiant de l'année, avec 172 mètres linéaires versés, émanant de différents services producteurs.

Parmi les archives versées, le centre de conservation de Dinan a accueilli des objets inhabituels, et notamment les 11 costumes ayant été créés pour les publicités Cetelem, qui viennent compléter les objets de la réserve visitable.

Ces objets illustrent un aspect de la communication Cetelem que sont les publicités des années 2010 mais présentent également des caractéristiques qui en font des objets à part dans la réserve visitable.



Costume "homme-plantes".

“

La réserve visitable dans le centre de conservation de Dinan comprend près de 3 000 objets de toute nature, dont une collection d'une centaine de machines et appareils, de la machine à calculer à la trieuse de chèques, ainsi que de nombreux goodies publicitaires.

”



Perruque d'un des "hommes-plantes".



Cagoule de "l'homme tricot".

Mettre en réserve des costumes

La première difficulté qui s'est posée à l'équipe au moment de l'arrivée des costumes a été la mise en place de conditions de conservation préventive adéquates. Composées de matériaux très divers et fragiles, ces pièces n'ont pas les mêmes besoins. En témoigne le costume en post-it verts, la cagoule en laine ou encore les costumes de plantes, composés d'un plastique fragile et instable.

Ces costumes comprennent en effet le vêtement porté par les acteurs mais aussi la tête ou perruque complétant l'ensemble. Chaque tenue présente une certaine fragilité liée au fait qu'elle n'a pas vocation à être gardée sur le long terme. Les vêtements supportant les costumes sont ainsi composés d'une matière synthétique très élastique, pouvant également se dégrader très vite. Il a donc été choisi de placer les costumes dans une salle peu éclairée, aux conditions stables, et dont le mobilier permet une conservation à plat dans un premier temps.

Exposer les costumes

Par la suite, devant le succès des pièces évoquées lors des visites guidées mais entraperçues par les visiteurs, de nouveaux moyens de présentation ont été imaginés par l'équipe. Des mannequins grandeur nature ont été achetés afin de pouvoir montrer deux costumes, parmi les moins fragiles, dans la réserve visitable.

Un meuble doté de tiroirs de grandes dimensions permettra également de conserver les costumes non présentés dans de bonnes conditions par l'adjonction de coussinets en mousse afin d'en supporter le volume intérieur. Pour ne pas les endommager, chaque costume sera exposé à tour de rôle pour une période définie, ainsi les visiteurs pourront les découvrir, tout en ménageant des conditions de conservation adaptées.

Ce versement original a été également complété durant l'été 2025 par celui du piano Cetelem utilisé en 2005 lors de la toute première publicité présentant la mascotte.

Les costumes incluent notamment : le couvrecap en tricot (vers 2010-2011), certains costumes de la campagne des sosies – costumes de Marilynne Monroe, d'Elvis Presley (à partir de 2010), l'homme en post-it (apparaît dans plusieurs spots publicitaires entre 2010 et 2019), les costumes de l'homme-gazon, l'homme-buisson, l'homme-palmier, l'homme-touffe, l'homme en papier (vers 2019 et 2020), l'homme post-réchauffement climatique (publicité de 2023). ■



Costume de "l'homme en papier".

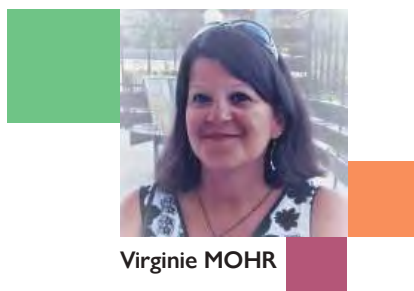
“

En tant que correspondante Archives & Histoire pour BNP Paribas Personal Finance, c'est toujours un plaisir de participer à la collecte de nos archives historiques, démarche essentielle pour transmettre notre patrimoine.

Ces costumes sont bien plus que des objets publicitaires. Ils racontent une part de cette histoire et sont les témoins de nos campagnes publicitaires des 15 dernières années ; ils constituent une ressource précieuse, notamment lorsque nous célébrons des moments forts comme les 20 ans de la mascotte.

Les exposer dans la réserve visitable du Groupe, c'est leur offrir une nouvelle vie et permettre à chacun de mesurer la richesse de ce que nous avons construit au fil du temps.

”



Virginie MOHR

Ce travail de collecte et d'exposition n'aurait pas été possible sans le concours de la Publicité Cetelem France et de Virginie Mohr, correspondante Archives et Histoire au sein de BNP Paribas Personal Finance.

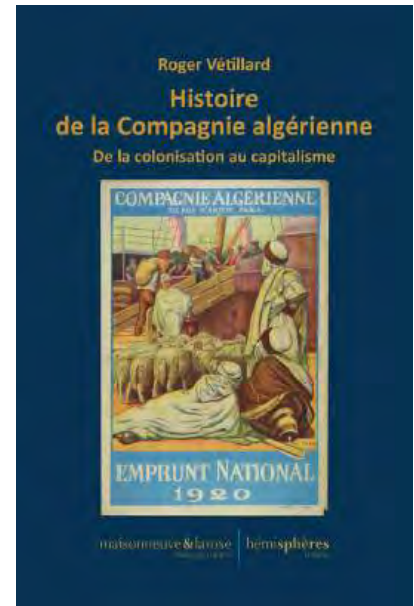


Roger VÉTILLARD

Livres
à lire

Histoire de la Compagnie algérienne. De la colonisation au capitalisme

Paris, Maisonneuve & Larose / Hémisphères, 2025, 200 p.



Le livre de Roger Vétillard analyse l'histoire de la Compagnie algérienne, institution bancaire majeure de l'Algérie coloniale, de sa création en 1877 jusqu'à sa disparition dans les années 1960. Spécialiste reconnu de l'Algérie française, l'auteur propose une histoire bancaire transmédierranéenne qui met en relation colonisation, finance et développement économique. Les derniers chapitres offrent une synthèse approfondie des enjeux économiques et politiques liés à cette banque, depuis son rôle initial dans la colonisation foncière et agricole jusqu'à sa transformation en acteur bancaire international.

À l'origine, la Compagnie algérienne participe activement à l'appropriation des terres et au développement de l'agriculture coloniale, héritant de vastes concessions foncières issues de la Société générale algérienne. Soutenue par l'État et le Crédit foncier, elle finance l'installation des colons par des prêts aux propriétaires et exploitants agricoles et accompagne la diversification des productions (blé, vignobles, etc.). Parallèlement, elle construit progressivement

un important réseau de banque de détail en Algérie, comptant jusqu'à 150 agences, permettant le crédit commercial, l'escompte et le crédit hypothécaire.

À partir de la fin du XIX^e siècle et surtout dans l'entre-deux-guerres, la Compagnie algérienne élargit son champ d'action. Elle joue un rôle essentiel dans la structuration des circuits bancaires du Maghreb et, dans une moindre mesure, du Levant francisé. Elle collecte l'épargne, place des titres publics et privés, finance le commerce des produits agricoles et miniers et soutient les entreprises actives des deux rives de la Méditerranée. Grâce à une gestion prudente et à l'accumulation de réserves importantes investies dans un vaste portefeuille de titres, elle s'intègre pleinement aux systèmes productifs reliant la Métropole aux territoires coloniaux.

La banque consolide ainsi une position solide dans le paysage financier français, devenant la neuvième banque du pays, avec l'appui de la place bancaire parisienne et de grands milieux

d'affaires, notamment la maison Mirabaud. Malgré les fluctuations conjoncturelles liées aux marchés agricoles et miniers, elle assure des revenus élevés et verse des dividendes importants à ses actionnaires, tout en évitant les dérives spéculatives observées dans certaines économies coloniales. Elle s'impose comme un acteur central du secteur bancaire maghrébin, surtout après le recentrage de la Banque de l'Algérie sur ses fonctions de banque centrale à partir de 1890.

L'ouvrage montre également le développement des activités métropolitaines de la Compagnie algérienne, d'abord dans les villes portuaires liées

au commerce colonial, puis à travers une stratégie de banque généraliste en France. Enfin, il retrace les étapes du "repli colonial" à partir de 1956 : séparation progressive des activités maghrébines et métropolitaines, expropriations en Algérie, perte des actifs coloniaux et intégration dans de grands groupes bancaires parisiens. Si la Compagnie algérienne disparaît en tant qu'institution autonome, son héritage se prolonge dans le paysage bancaire contemporain, notamment à travers la Société générale et l'At-tijariwafa Bank, issue de son ancien réseau marocain. ■ **Hubert BONIN**

“

Cette institution bancaire majeure de l'Algérie coloniale devient la 9^e banque française

”

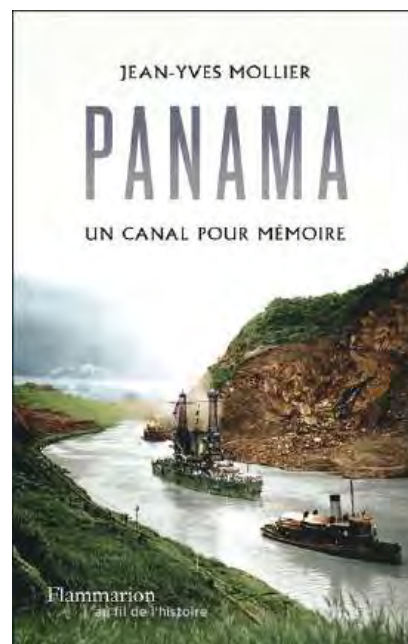


Jean-Yves MOLLIER

Livres
à lire

Panama. Un canal pour mémoire

Paris,
Flammarion, 2025, 288 p.



Nombre d'ouvrages ont contribué à reconstituer et préciser l'histoire de la voie d'eau panaméenne mais celui-ci vient actualiser les investigations d'histoire maritime, financière et sociale ; il mobilise aussi les résultats de toutes les recherches sur la mémoire des communautés de travailleurs (Caribéens, Chinois, Noirs nord-américains).

Il ouvre enfin un large champ de réflexions sur l'enjeu du contrôle sur l'isthme et l'Amérique centrale par les États-Unis qui, au-delà de l'intensification des relations commerciales et maritimes entre leurs côtes Atlantique et Pacifique, s'intègre dans la déploiement d'une puissance impérialiste désireuse d'affirmer son emprise en Amérique du Sud – comme le confirme d'ailleurs la tension récente née du désir de "chasser" l'entreprise chinoise d'une grosse base d'échanges le long du canal et de faire prendre le contrôle par le fonds d'investissement BlackRock.

Les étapes successives du chantier sont classiquement retracées. L'auteur reprend ses analyses

sur l'entreprise de Ferdinand de Lesseps, sur son financement, puis sur "le scandale de Panama" qui ébranle la Place de Paris dans les années 1890 et suscite une "culture populaire imprégnée par le canal" : débats, caricatures, pamphlets, ressentiment contre "les chéquards" (les parlementaires corrompus), anticapitalisme. J.-Y. Mollier rassemble tous les points de l'histoire financière et bancaire de cette crise, quand 400 000 épargnants perdent 1,5 milliard de francs lors de la liquidation de février 1889, après huit campagnes d'émission de titres.

En une deuxième étape, il scrute l'histoire éphémère de la deuxième société qui reprend les actifs de sa devancière et tente de lever des fonds pour financer une stratégie nouvelle (avec le canal à écluses), d'où la reprise des travaux en 1896. Des négociations discrètes mais intenses sont conduites par les banques ; mais il s'avère désormais impossible de gérer le dossier sur la seule place de Paris.

“La récompense finale des banquiers” (p. 72) est obtenue quand la Place de New York et Wall Street prennent le relais au moment où l’impérialisme nord-américain rebondit autour de l’Amérique centrale au tournant du XX^e siècle. De façon plus originale pour le lecteur français, c’est le déploiement diplomatique (et parfois même militaire) des États-Unis autour du projet de relance du canal qui s’avère central. La convergence de schémas géopolitiques – contrôler l’Amérique centrale – et géoéconomiques – approfondir l’économie transocéanique américaine – explique la prise en mains du programme de percement par les financiers de Wall Street et les ingénieurs d’une puissance en développement impérialiste – une fois le projet d’un canal au Nicaragua dissipé. Les négociations diplomatiques et financières du tournant du XX^e siècle sont suivies précisément, avec la sécession du territoire panaméen et la mise sur pied de la Commission, conduite par celui qui devient un “héros” de la modernité américaine, l’ingénieur Georges Goethals.

C’est “la récompense finale des banquiers” (p. 72) puisque les banques européennes

peuvent récupérer peu à peu une partie (dans les 190 millions de francs pour l’encours des obligations) des créances impayées depuis l’échec des deux compagnies françaises successives (la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama de Ferdinand de Lesseps ; la Compagnie nouvelle du canal de Panama de Philippe Bunau-Varilla, qui la ferme en juin 1904) tandis que leurs consœurs new-yorkaises tirent de larges affaires du troisième programme de canal. La Place de Paris – avec comme leaders le Crédit lyonnais et la Société générale, dont l’influent Georges-Émile Lemarquais, récompensé par son accession au conseil d’administration et à la vice-présidence en 1911 – en sort apaisée sur le moyen terme.

Dorénavant, l’Isthmian Panama Commission mobilise : on aura rassemblé environ 500 millions de francs en France puis l’équivalent de 1 625 millions aux États-Unis – soit douze à treize milliards d’euros actuels – pour livrer en août 1914 une voie d’eau de 77 kilomètres. Cette histoire technique et matérielle aura donc comporté aussi un large pan d’histoire financière et bancaire ! ■ **Hubert BONIN**

“

Cet ouvrage actualise les investigations relatives à l’histoire maritime, financière et sociale du percement du Canal de Panama

”



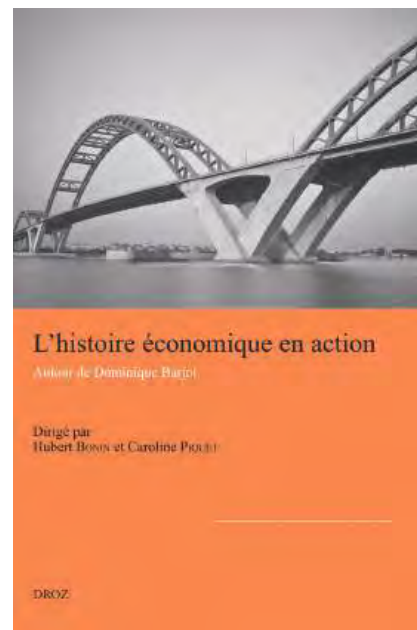
Hubert BONIN
& Caroline PIQUET (dir.)



Livres
à lire

L'histoire économique en action. Autour de Dominique Barjot

Genève,
Droz, 2025, 690 p.



Rassembler une quarantaine d'auteurs dans un livre collectif destiné à "rendre hommage" à l'un des acteurs clés de l'école française d'histoire économique dans les années 1970-2020 fut une belle et exigeante aventure éditoriale et intellectuelle. D'ailleurs, une banque a aimablement soutenu le projet d'édition chez Droz. Si Dominique Barjot aura été surtout un spécialiste de l'histoire des entreprises industrielles et de celle de l'économie française, voire internationale, ses ouvrages ont contenu tout de même nombre d'études du financement des firmes, de leur bilan, de leurs profits, de leurs cours de Bourse.

Cela dit, l'histoire de l'argent est partie prenante dans cet ouvrage. Angelo Riva y reconstitue

la vie des bourses françaises à la Belle Époque (chapitre VII) ; Denis Varaschin scrute l'action entrepreneuriale de Léon Laydernier, le grand banquier haut-savoyard (1866-1958), en soutien des systèmes productifs locaux (chapitre XII) ; Kazuhiko Yago précise les contours des flux d'argent internationaux privés vers la fin de l'ère de Bretton Woods (chapitre XXIII) ; et Josette Rivallain plonge dans les réseaux de circulation des monnaies dans l'Afrique précoloniale puis dans les économies coloniales. Ainsi des doses de vie financière, bancaire, monétaire auront été injectées dans ce livre pour y représenter les participants aux écoles d'histoire bancaire, française et japonaise ! ■ **Hubert BONIN**

“

L'histoire de l'argent est partie prenante de cet ouvrage

”



Jean-Pierre DREYER
(1943-2025)

Ancien directeur des Agences de Paris (DAP), Jean-Pierre Dreyer est décédé le 31 août 2025 à l'âge de 83 ans.

Parfait exemple de la promotion interne de la banque, il était entré à la BNCI, agence de Paris Villiers, en 1961, comme employé. Il suivit le cursus classique de l'enseignement bancaire – CAP, brevet puis CSEB, avant d'être appelé à l'Inspection générale comme inspecteur puis chef de mission.

À sa sortie, il fut nommé directeur-adjoint du groupe de Strasbourg puis prit la direction du groupe de Brest. Il revint ensuite à Strasbourg

comme directeur de succursale puis il fut nommé à la tête du réseau Nord-Picardie.

Il rejoignit ensuite la direction centrale des Réseaux métropolitains (DCRM) comme second avant d'être nommé à la tête de la direction des Agences de Paris jusqu'à son départ en retraite.

Banquier de grand talent, énergique meneur d'hommes et fidèle à ses amis, Jean-Pierre Dreyer manifestait un profond attachement à notre Maison à laquelle, disait-il, il devait tout. ■ **Roger SOLOMÉ**



Jean-Yves HABERER
(1932-2025)

Né en 1932 à Mazagran (Maroc), Jean-Yves Haberer a mené une carrière de haut fonctionnaire puis de banquier, qui l'a conduit à plusieurs reprises à croiser le destin des banques ancêtres de BNP Paribas.

Brillant élève de l'ÉNA, sorti major du petit concours de l'Inspection des Finances (1959), il a effectué la première partie de sa carrière, entre 1966 et 1969, auprès de Michel Debré, d'abord comme conseiller à son cabinet au ministère de l'Économie et des Finances. C'est lui qui, en 1966, est à l'origine du choix de la BNCI et du CNEP pour créer la Banque nationale de Paris (BNP), nom qu'il propose également au ministre, concrétisant la volonté de Michel Debré de créer un champion bancaire français, comme ce dernier le rappelle dans ses Mémoires. Il le suit ensuite comme directeur de son cabinet aux Affaires étrangères et à la Défense.

Jean-Yves Haberer retourne à la direction du Trésor dont il devient chef du service des Activités financières de 1971 à 1976. Entre 1976 à 1978 il est directeur du cabinet des ministres délégués à l'Économie et aux Finances successifs, Michel Durafour et Robert Boulin, avant d'être nommé directeur du Trésor en mai 1978.

En 1982, à la suite de la crise déclenchée par la nationalisation de la Banque de Paris et des Pays-Bas et la démission forcée de Pierre Moussa, il est nommé administrateur général puis président de la banque sur la recommandation insistante de Jacques de Fouchier, prédécesseur de ce dernier. Il opère dans un premier temps ce qu'il appelle

la "cicatrisation du passé" : rétablir les liens avec les filiales belge et suisse, transaction avec les Douanes dans l'affaire douloureuse des exportations de capitaux vers la Suisse, dénouement du partenariat peu fructueux avec Warburg. En dépit de la rupture des liens, consécutive à la nationalisation, avec le groupe canadien Desmarais et le groupe animé par le belge Albert Frère, il poursuit la mondialisation du réseau. Ainsi, dans le cadre de la mondialisation des marchés, obtient-il, grâce à ses liens avec Jacques Delors, l'autorisation d'ouvrir Paribas Capital Markets à Londres en dépit de l'opposition du Trésor. Par ailleurs, il fait adopter le nom de Paribas comme raison sociale ou encore il crée la Fondation Paribas. Beaucoup lui furent reconnaissants, dans cette période troublée où fleurissaient les projets les plus maximalistes, d'avoir pu préserver l'identité du groupe et l'autonomie de sa gestion.

À la suite de l'alternance politique de 1986, il est remercié par le gouvernement Chirac. Il reste président du conseil de surveillance de la Compagnie bancaire jusqu'en 1988 ; il est alors nommé président du Crédit lyonnais, poste qu'il doit quitter en 1993 devant les pertes importantes qui commencent à apparaître.

Attaché à la préservation des archives, Jean-Yves Haberer a méthodiquement classé les siennes, qu'il a déposées soit aux Archives nationales, soit au Centre des archives économiques et financières, soit dans les établissements qu'il a dirigés. Il est décédé le 31 mars 2025. ■ **Alain KASPEREIT et Roger NOUGARET**



Pierre-Louis
MATHIEU
(1939-2025)

Pierre-Louis Mathieu est décédé en juin 2025. Il avait 85 ans.

Docteur en droit, docteur ès-lettres et diplômé de l'IEP Paris, Pierre Louis Mathieu était entré à la BNP en 1966 comme analyste financier avant d'être appelé à l'Inspection générale comme inspecteur puis chef de mission. Il fit par la suite une brillante carrière, exclusivement en direction générale. Il fut successivement directeur adjoint des Agences de Paris (la DAP), directeur de l'Administration générale (DAG), Inspecteur général-adjoint et termina sa carrière en 2000 à la DRH groupe comme responsable des cadres hors-classement. Il fut aussi, parallèlement, président de la Caisse de retraite de la BNP et, durant de longues années, président de l'Association sportive et culturelle, l'ASC.

Homme d'une exceptionnelle culture, Pierre-Louis Mathieu publia aussi dans sa jeunesse un premier ouvrage consacré à la Pensée politique et économique de Teilhard de Chardin qui fait encore autorité chez les spécialistes du philosophe et anthropologue.

Par ailleurs, passionné de peinture, spécialiste de la période symboliste, il mena une activité d'expert reconnu auprès des salles de ventes et des marchands d'art du monde entier. Il écrivit plusieurs ouvrages sur cette période, dont une monographie sur le peintre Gustave Moreau régulièrement rééditée, ainsi qu'un ouvrage sur *La génération symboliste* d'une rare érudition. Cette expertise reconnue lui valut d'être longtemps administrateur général du musée Gustave Moreau à Paris. ■ Roger SOLOMÉ



Michel ROSTAND
(1943-2025)

Michel Rostand nous a quitté la veille de Noël 2025. Il était dans sa 83^e année.

Michel était un banquier complet, formé très jeune aux engagements, raisonnable, pondéré dans ses jugements, passionné par les clients et sachant nouer avec talent des liens étroits avec les dirigeants d'entreprises.

Son parcours aura été aussi riche que diversifié, avec des responsabilités sans cesse élargies à chaque nouvelle étape. Un modèle de carrière pour les cadres du réseau de la BNP.

Michel fit ses débuts et connut ses premières expériences managériales dans l'univers puissant et formateur de la capitale, où il accédera rapidement au poste envié de directeur d'agence principale. Un passage aussi à la fonction clef des Ressources humaines du Groupe avant d'être nommé directeur de réseau.

D'abord à Nantes, où il couvrait le Grand Ouest à partir du début des années 1990. Puis à Marseille quelques années plus tard, en charge de tout le Sud-Est de la France.

L'ampleur de ces deux derniers postes l'ont fait connaître par de très nombreux cadres de la Métropole. Ils l'ont fait connaître et apprécier. Au-delà de sa maîtrise du métier et de son goût pour conseiller et orienter ses équipes, Michel Rostand avait en effet de remarquables qualités personnelles. Une vraie modestie : il ne recherchait jamais les honneurs attachés à ses fonctions pas plus qu'il n'évoquait sa parenté avec son illustre homonyme à la tête du CNEP jusqu'au tournant de l'autre siècle. Une réserve qu'il ne fallait pas prendre pour de la distance : il était simplement économe de ses mots, comme ceux de sa terre du Cotentin où de très nombreuses générations des siens se sont succédé. Un humour malicieux et subtil, avec volontiers un brin d'autodérision. Une attention affectueuse à sa grande famille et une fidélité généreuse à ses amis et à ceux qui avaient sa confiance.

Ceux qui l'ont connu de près s'attristent de ne plus pouvoir le croiser ! ■ **Gilbert COULOMBEL**



Michel DE VIBRAYE
(1946-2025)

Michel Hurault de Vibraye est décédé le 4 décembre 2025 à Cambo-les-Bains où il s'était retiré depuis de nombreuses années. Il avait 79 ans.

Issu d'une illustre famille sarthoise qui donna un chancelier à la France, il était entré en 1972 à la French American Banking Corporation, la filiale de la BNP à New York en 1972.

Après une première expérience d'exploitant en agence de Paris, il fit un passage de trois années à l'Inspection générale.

À sa sortie, il poursuivit sa carrière à Hong Kong puis à nouveau à New York comme directeur de la succursale de la BNP.

Il fut ensuite appelé à rejoindre la direction des Grandes Entreprises en qualité de senior banker avant de prendre successivement la tête de la BNP Ireland puis de BNP Paribas Amsterdam où il termina sa carrière.

Il prit sa retraite en 2012. Michel de Vibraye était un collègue dont l'empathie, la discrétion et la fidélité à ses amis ne se démentaient jamais.

■ Jean-Pierre BLANC et Roger SOLOMÉ



Vie de l'asso

Thierry COUSSIEU,
secrétaire général
de l'Association

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas s'est réunie le **3 avril 2025**.



Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres présents et en visio-conférence, le président Patrick de Villepin a fait une synthèse des activités de l'Association au cours de l'exercice 2024, activités qui attestent de sa vitalité :

- La visibilité de l'AHB est sensiblement renforcée avec la mise en place de son nouveau site Internet désormais conforme à la réglementation RGPD et qui améliore son référencement sur la 'toile'.
- L'accès à ses archives écrites est facilité avec la numérisation de la 2^e tranche des dossiers de personnalités du Groupe.

- La bibliothèque des archives orales a été enrichie avec l'apport de 10 nouvelles interviews.
- Le *Bulletin annuel* a été sensiblement refondu avec une maquette plus moderne et a été diffusé également par mail aux membres de l'Association qui en ont fait la demande.
- Les annuaires et 'trombinoscopes' de Paribas ont été reclassés avec l'aide d'Alain Kokocinski, membre bénévole de l'Association.
- L'AHB a contribué financièrement à la parution de la traduction française, faite par Pierre de Longuemar – ancien président et animateur inlassable de notre Association – du livre de Stephen Birmingham *Notre Monde*.

Le président a terminé le rapport moral en rappelant que le rôle de l'AHB est de garder vivante la mémoire du Groupe, de mieux faire connaître ses racines, à un moment où l'évolution des méthodes de travail modernes a tendance à distendre les liens et amenuiser l'"affectio societatis" des collaborateurs.

L'Association, pour rester fidèle à son objet qui est de 'transmettre', a besoin de l'appui de ses adhérents présents et doit en gagner de nouveau, surtout de plus jeunes. Or l'AHB n'est pas assez connue au sein du Groupe et il y a un travail de communication à mener dans ce sens ; c'est une condition nécessaire afin qu'elle soit en mesure de concrétiser ses projets liés à l'histoire du Groupe et de ses composants, car c'est la seule manière de la rendre attirante et vivante.

Conformément aux statuts, l'assemblée a ensuite procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration de l'Association dont le mandat venait à échéance.

Huit administrateurs sortants, candidats au renouvellement de leur mandat, ont été réélus : Patrick de Villepin, Robert Coulon, Thierry Coussieu, Jean-François Daudrix, Olivier Dulac, François Falque-Pierrotin, Roger Nougaret, Roger Solomé.

Laure Quennouëlle-Corre, Emmanuelle Leroy et Nolwenn Lopez n'étant pas candidates au renouvellement de leur mandat, l'assemblée a élu comme nouveaux administrateurs Louis Bazire, Florence Le May-Guillemot et Marie-Hélène Moreau-Nollet.

Le président a remercié chaleureusement Laure Quennouëlle-Corre, Emmanuelle Leroy et Nolwenn Lopez pour le temps et le travail qu'elles ont consacré à l'Association pendant l'exercice de leur mandat.

Conférence de Sébastien Pautet

Juste avant la réunion de l'assemblée générale, les membres présents ont pu assister à une conférence de Sébastien Pautet, lauréat du prix d'histoire économique AFHé-BNP Paribas 2023 sur le thème de sa thèse **“Espionner la Chine au siècle des Lumières : diplomatie, économie, technologie”**, conférence qui a beaucoup intéressé l'auditoire à en juger par les très nombreuses questions posées à S. Pautet.



Sébastien Pautet en conférence

À l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration renouvelé s'est réuni pour réélire à l'unanimité Patrick de Villepin à la présidence de l'Association et confirmer les actuels membres du bureau dans leurs fonctions.



Rencontre avec l'équipe de l'Association pour l'histoire du Crédit agricole

À l'invitation de l'Association pour l'histoire du Crédit agricole, notre homologue pour le groupe mutuel, les membres du bureau auquel s'était joint Roger Solomé se sont rendus en septembre dernier à Salins-les-Bains, reçus au siège de la 'Fondation Maison de Salins'.

C'est dans cette petite ville du Jura qu'a été fondée la première caisse locale du réseau français du Crédit agricole en 1885.

Accueil et discussions particulièrement amicales et chaleureuses qui ont permis d'échanger sur les bonnes pratiques au sein des deux associations et d'établir des bases de collaboration future pour resserrer les liens entre nous.

Le conseil d'administration


Patrick de Villepin, président
Louis Bazire
Robert Coulon
Thierry Coussieu
Jean-François Daudrix
Olivier Dulac
François Falque-Pierrotin
Marie Laperdrix, membre de droit, représentant BNP Paribas
Florence Le May-Guillemot
Marie-Hélène Moreau-Nollet
Roger Nougaret
Roger Solomé

Le bureau

Patrick de Villepin, président
Marie Laperdrix, vice-présidente
Thierry Coussieu, secrétaire général
Roger Nougaret, trésorier

Le comité scientifique

Hubert Bonin, IEP de Bordeaux, Université de Bordeaux
Jean-Philippe Bouilloud, ESCP Business School
Éric Bussière, Sorbonne Université
Clotilde Druelle-Korn, Université de Limoges
Sabine Effosse, Université de Paris Nanterre
Cyril Grange, CNRS
Alain Kaspereit, IDHES-Paris 1 Panthéon Sorbonne
Marie Laperdrix, Archives et Histoire BNP Paribas, Centre Jean Mabillon ENC-PSL
Jean-Louis Moreau, Association pour la valorisation des archives d'entreprises, Bruxelles
Roger Nougaret, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris
Nicolas Stoskopf, Université de Haute Alsace, Mulhouse
Patrick de Villepin, président de l'Association



Association pour l'histoire de BNP Paribas
ACI : CSE05W0
150 rue du Faubourg-Poissonnière – 75010 Paris

 associationhistoirebnpparibas@gmail.com

 histoirebnpp-asso.com



ASSOCIATION
POUR L'**HISTOIRE**
DE **BNP PARIBAS**